



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME
Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022

PRÉFACE



Par Bruno Fontaine

Président de la CCI du Grand Hainaut

“

L'attractivité d'un territoire, c'est sa capacité à être choisi par un particulier ou une entreprise. Elle dépend d'un grand nombre de facteurs tels que la qualité des aménités (cadre de vie, écoles...), de l'offre immobilière, des services comme le transport des personnes et des biens.

Marqué par son passé de désindustrialisation, le Grand Hainaut a présenté un déficit d'attractivité. Il a été trop longtemps présenté comme un bassin de vie délaissé. Mais ce territoire a su s'affirmer ces dernières années comme un ensemble géographique aux atouts multiples, doté de dynamiques de projets, avec le retour d'une industrie qui est maintenant décarbonée et une politique environnementale ambitieuse.

Toutes ces actions, aussi différentes soient-elles, sont le fruit d'une stratégie de développement économique volontariste, portée par tous les acteurs du territoire dont la CCI Grand Hainaut et l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache. Ces acteurs n'ont de cesse d'œuvrer en faveur du renouveau économique et de la création d'emplois.

Ces dynamiques de travail collectifs devront s'intensifier dans les années à venir, pour saisir les opportunités et les défis majeurs de notre Territoire.

Notre position frontalière, l'ouverture du Canal Seine-Nord-Europe et le développement du fret ferroviaire sont autant d'atouts permettant d'installer durablement ce territoire au cœur de l'Europe. L'application de la loi Climat et Résilience, avec la mise en œuvre des politiques Zéro Artificialisation Nette, transforme nos friches industrielles en terrains propices à de nouveaux déploiements.

Les politiques de redynamisation commerciale des centres-villes, portées par tous les acteurs du territoire, font naître d'autres opportunités.

Toutes ces chances pour le Grand Hainaut ne seront toutefois effectives que par la mise en place de stratégies collectives. La CCI et l'ADU mèneront avec les territoires ces réflexions, en particulier sur la stratégie foncière à destination des activités portuaires, logistiques et de la multimodalité.

Un territoire sans vision et sans stratégie n'a pas d'avenir.

Fort de cette conviction, croyez en l'engagement de la CCI pour le développement du Grand Hainaut, avec le soutien indispensable des ingénieries locales, et tout particulièrement de l'ADU.

ÉDITO



Par Bernard Baudoux

Président
Agence de développement
et d'Urbanisme
Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache

“

L'ADU : imaginer et concevoir les territoires de demain

L'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache. Ce nouveau nom est le résultat d'une année 2022 riche de projets et de coopérations, au-delà même de la Sambre-Avesnois. Dès Janvier, c'est la première convention en Thiérache qui a été signée entre l'agence et la ville de La Capelle. Un événement qui a marqué le démarrage d'une nouvelle dynamique, en proposant les services et expertises de l'Agence aux arrondissements voisins.

L'extension au périmètre du Grand Hainaut Thiérache a été une évidence. D'une part, ces territoires, tout comme la Sambre-Avesnois rencontrent d'importants besoins d'ingénierie pour faire émerger des projets d'aménagement, de développement local, de transitions. D'autre part, le Valenciennois comme la Thiérache, sont deux secteurs qui n'étaient pas couverts par une agence d'urbanisme. L'essai a donc été transformé sur cette même année 2022 avec l'officialisation du nouveau nom, de la modernisation de son identité visuelle, l'adhésion de nouveaux territoires, un projet d'agence en cours d'écriture et tourné vers l'avenir. Rappelons que l'essence même de l'ADU est d'imaginer et concevoir les territoires de demain.

A cette occasion, je tiens à remercier l'ensemble des administrateurs et partenaires de l'agence pour leur implication aux côtés des équipes, notamment lors du premier séminaire de l'ADU qui s'est tenu en octobre 2022, et qui a permis de définir sa nouvelle stratégie de développement afin de répondre aux priorités et aux enjeux de la Sambre-Avesnois, du Hainaut et de la Thiérache.

Cette année 2022 a également permis de conforter le rôle de l'agence auprès des communes comme outil d'ingénierie, un facilitateur, avec le suivi d'une trentaine de projets d'aménagement urbains, environnementaux et de mobilité durables. Autres faits marquants, les arrêts de projet des PLUi de la 3CA et de la CCSA tant attendus, la mise en application progressive du Zéro Artificialisation Nette, ou encore la clôture du COTTRI Sambre-Avesnois, et la continuité des projets transfrontaliers.

L'agence continuera en 2023 de démontrer sa capacité à se saisir des différents sujets afin d'apporter l'expertise nécessaire pour les territoires, et de répondre aux défis énergétiques et climatiques.

Pour ce faire, elle pourra compter sur le soutien de ses financeurs que sont l'ETAT, la Région le département et l'Europe que je remercie pour leur confiance.

Ce nouveau rapport d'activités présente une nouvelle fois tout l'investissement et l'implication de l'équipe de l'agence pour être au plus près des territoires, des élus et des habitants.

SOMMAIRE

p 8 - 19

- pages 8 - 9 :** Retour sur l'année 2022 par Dany Farhi
- pages 10 - 11 :** Les Instances
- pages 12 - 13 :** 43^{èmes} rencontres nationales des agences d'urbanisme
- pages 14 - 15 :** URBA8 : Séminaire des hauts-de-France
- pages 16-17 :** Alternants, Stagiaires et Contrat suite à la formation
- pages 18 - 19 :** Organigramme 2022

p 20 - 33

PÔLE OBSERVATOIRE ET DÉVELOPPEMENT

- pages 22 - 23 :** **FOCUS 1 :** Les besoins en recrutement à l'horizon 2023
- pages 24 - 25 :** **FOCUS 2 :** Observatoire Social - Santé
- pages 26 - 27 :** **Parole de :** Rosine DAUVEL - Manager de centre-ville à Jeumont
- pages 28 - 29 :** **FOCUS 3 :** La Cartoweb-PROMOCIL
- pages 30 - 33 :** **Les autres temps forts :**
Observatoire / Evaluation / Développement

p 34 - 37

PÔLE PLANIFICATION ET PROJETS URBAINS

- pages 36 - 37 :** **FOCUS 1 :** Le Système de cotation des demandes de logement social de la CAMVS
- pages 38 - 39 :** **Parole de :** Adèle HERVE - Directrice de l'Habitat à la CAMVS
- pages 40 - 41 :** **FOCUS 2 :** L'accompagnement du syndicat mixte du SCoT SA
- pages 42 - 43 :** **Parole de :** Samuel PECQUERIE
Directeur administratif et financier du SCoT SA
- pages 44 - 51 :** **Les autres temps forts :**
Planification / Habitat / PVD / Rencontres et résidences
- pages 52 - 55 :** **FOCUS 3 :** Récolter « l'expertise d'usage » des projets pour les habitants... avec les habitants
- pages 56 - 57 :** **FOCUS 4 :** Bavay, une nouvelle médiathèque en centre-ville
- pages 58 - 59 :** **Parole de :** Francine CAUCHETEUX - Maire de Bavay

- pages 60 - 77 :** **Les autres Projets Urbains :**
Exemples de travaux / Dans le cœur de l'Avesnois
Dans la CAMVS / Dans le Pays de Mormal
En Thiérache / Porte du Hainaut / Caudrésis - Catésis

p 78 - 95

PÔLE TRANSITIONS ET TRANSFRONTALIER

- pages 80 - 81 :** **FOCUS 1 :** COTTRI Sambre-Avesnois
- pages 82 - 83 :** **Parole de :** Mathieu BARBAUD - Directeur REV3 / CCI Hauts-de-France
- pages 84 - 85 :** **FOCUS 2 :** Projet INTERREG V «CE2S»
- pages 86 - 87 :** **Parole de :** Hervé-Jacques POSKIN
Directeur du cluster ECOCONSTRUCTION
- pages 88 - 89 :** **FOCUS 3 :** Convention de Partenariat ADU-SMPNRA-ADIL-GRDF
- pages 90 - 91 :** **Parole de :** Yvon BRUNELLE - Directeur PNRA
- pages 92 - 93 :** **FOCUS 4 :** Convention de Partenariat ADU-ARTIS ENERGIES
- pages 90 - 91 :** **Parole de :** Laure RADERMECKER
Présidente Fondatrice ARTIS ENERGIE
- pages 96 - 99 :** **Les autres temps forts :** Transition / Transfrontalier
- pages 100 - 101 :** **GRAND FORMAT :** La Sambre-Avesnois face à la crise énergétique, l'heure de « Faire Autrement » ?

p 102 - 113

PÔLE COMMUNICATION ET DIFFUSION

- pages 104 - 105 :** **FOCUS 1 :** 1^{er} Séminaire des Adhérents de l'ADU
- pages 106 - 107 :** **FOCUS 2 :** L'ADUS devient l'ADU
- pages 108 - 109 :** **FOCUS 3 :** Les Séminaires internes
- pages 110 - 111 :** **FOCUS 4 :** Un nouveau siège pour l'Agence
- pages 112 - 113 :** **Les réseaux sociaux**

p 114 - 117

- pages 114 - 115 :** L'Agence en chiffres
- pages 116 - 117 :** AG du 19 mai 2022

RETOUR SUR L'ANNÉE 2022



Par Dany Farhi

Directeur
Agence de développement
et d'Urbanisme
Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache

“

L'année 2022 a encore été une année riche pour l'agence qui continue son développement tout en confortant ses fondamentaux.

Développement dans le Valenciennois, le Cambrésis et la Thiérache sans oublier nos nouvelles conventions sur le territoire Sambre Avesnois.

L'agence continue de jouer la carte de la jeunesse avec de nouvelles arrivées, tout en continuant à ouvrir l'accès aux stagiaires et alternants, nous souhaitons donner la chance à tous ces jeunes de découvrir le monde du travail afin de compléter leur connaissance théorique.

Comme annoncé l'année dernière, les travaux de notre nouveau siège ont commencé cette année et seront terminés début 2023, félicitations pour la mobilisation de l'ensemble de l'équipe, nouveaux locaux au centre-ville de Maubeuge, l'agence participe aussi à la redynamisation de la ville en ayant traité cette friche située face au futur marché couvert.

Je salue la confiance de notre Président ainsi que celle des administrateurs, cela nous permet d'avancer sereinement et surtout de garder une dynamique forte.

2023 sera une nouvelle étape avec l'inauguration de notre siège, mais aussi l'objectif de signer des conventions avec les deux EPCI du Valenciennois.

Je retiendrai la mise à l'honneur de notre structure lors des vœux dans de nombreuses collectivités une vraie reconnaissance du travail fourni par l'ensemble de l'équipe avec un travail de qualité et une forte réactivité.

La réussite se résume sur le visage de l'ensemble des collaborateurs qui arrivent chaque jour avec le sourire.

LES INSTANCES

LES MEMBRES DE L'AGENCE

Validé en conseil d'administration Mai 2022

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Membres de la CAMVS

Communauté d'Agglomération
Maubeuge - Val de Sambre

Monsieur Bernard BAUDOUX

Madame Florence GALLAND

Monsieur Benoît COURTIN

Monsieur Claude DUPONT

Monsieur Nicolas LEBLANC

Monsieur Stéphane WILMOTTE

Monsieur Lucien SERPILLON

Monsieur Jacques LAMQUET

Monsieur Claude MENISSEZ

Monsieur Didier GALAND

Madame Sylvie TOURNAY

Madame Fatiha KACIMI

Monsieur Patrick LEDUC

L'État

Mme Corinne SIMON,
Sous-Préfète

M. Jean-Louis BALL,
Trésorier Payeur Général

M. Laurent TAPADINHAS,
Direction régionale de
l'environnement, de
l'aménagement et du littoral du
Nord (DREAL)

M. Antoine LEBEL,
Direction Départementale des
Territoires et de la Mer (DDTM)

la Région

Monsieur Arnaud DECAGNY,
Conseiller Régional

Monsieur Guislain CAMBIER,
Conseiller Régional

Madame Marie-Sophie LESNE,
Conseillère Régionale

le Département

Mme Carole DEVOS,
Conseillère Départementale

**Mme Aude VAN
CAUWENBERGE**, Conseillère
Départementale

Les autres membres

M. Arnaud BEAUQUEL,
Syndicat Mixte des Transports
Urbains de la Sambre (SMTUS)

M. Benoît WASCAT,
Parc Naturel Régional de l'Avesnois

M. Abdelhakim ARTIBA,
Université Polytechnique Hauts-
de-France (UPHF)

Madame Catherine BARDY,
Établissement public foncier (EPF)

**Mme Hélène DESMAZIERES-
CATTELOT**, Chambre de
Commerce et d'Industrie (CCI)

M. Jean-Christophe RUFIN,
Chambre d'Agriculture

**Mme Sandra DELANNOY et
M. Alain DUCIEL**,
Chambre des Métiers

Mme Sandrine DELBASSEE,
Caisse d'Allocations Familiales
(CAF)

M. Jean-Michel DE RE, Union
Régionale de l'Habitat HDF

M. Slimane TIR, Union Régionale
de l'Habitat HDF

M. Jean-Pierre CHOEL, Union
Régionale de l'Habitat HDF

Les Membres Adhérents

Syndicat Mixte du SCOT,
Monsieur Freddy THERY

Communauté de Communes
Sud-Avesnois,
Monsieur Sylvain OXOBY

Communauté de Communes
du Pays de Mormal,
Monsieur Guislain CAMBIER

Communauté de Communes
du Cœur de l'Avesnois,
Monsieur Nicolas DOSEN

Ville de Fourmies,
Madame Corinne LEFORT

Ville de Maubeuge,
Madame Marie-Charles LALY

Ville de Wignehies,
Monsieur Jean-Guy BERTIN

Ville d'Anor,
Monsieur Jean-Luc PERAT

Ville de Landrecies,
Monsieur François ERLEM

Ville de Boussières-sur-Sambre,
Monsieur Claude DUPONT

Ville d'Avesnes sur Helpe,
Monsieur Sébastien SEGUIN

Ville de Boussois,
Monsieur Jean-Claude MARET

Ville de Leval,
Monsieur Jacques THURETTE

Ville de Bachant,
Monsieur David ZELANI

Ville de Louvroil,
Monsieur Guisepe ASCONE

Ville d'Hautmont,
Monsieur Stéphane WILMOTTE

Ville de Pont-sur-Sambre,
Monsieur Michel DETRAIT

Ville de Limont-Fontaine,
Monsieur Alexandre PAREE

Ville de Caudry,
Monsieur Frédéric BRICOUT

Ville de Neuf-Mesnil,
Monsieur Daniel LEFERME

Ville de Le Cateau-Cambrésis,
Monsieur Serge SIMEON

Ville de Sains-du-Nord,
Madame Christine BASQUIN

Ville de Le Quesnoy,
Madame Marie-Sophie LESNE

Ville de Cerfontaine,
Monsieur Fabrice PIETTE

Ville de Taisnières-sur-Hon,
Madame Chantal JACMAIN

Ville d'Avesnelles,
Monsieur Antoine BADIDI

Ville d'Aulnoye-Aymeries,
Hugo GEORGES

Ville de Bousignies-sur-Roc,
Madame Aurélie WELONEK

Ville de Bavay,
Madame Francine CAUCHETEX

Ville de La Capelle,
Monsieur Johann WERY

Ville de Douchy-les-Mines,
Monsieur Michel VENIAT

Ville de Beaufort,
Madame Thérèse PECHER

Ville de Rousies,
Madame Josiane SULECK

Ville de Jeumont,
Monsieur Benjamin SAINT-HUILE

Ville d'Obrechies,
Monsieur Michel DUVEAUX

Ville de Noyelles-sur-Sambre,
Monsieur Jean-Pierre MONNIER

Ville d'Elesmes,
Monsieur Eric FEDDI

Ville de Saint-Rémy-Chaussée,
Monsieur Didier WILLOT

Ville de Felleries,
Monsieur Pascal NOYON

Ville de La Sentinelle,
Monsieur Eric BLONDIAUX

Ville de Ferrière la Grande,
Monsieur Benoît COURTIN

Les Amis de Lurçat,
Monsieur Jean DUFOUR

LE BUREAU

M. Bernard BAUDOUX, Président

M. Jean-Pierre CHOEL, Vice-Président

Mme. Florence GALLAND, Vice-Présidente

M. Arnaud DECAGNY, Vice-Président

M. Jacques LAMQUET, Trésorier

M. Jean-Christophe RUFIN, Trésorier Adjoint

Mme Hélène DESMAZIERES-CATTELOT, Secrétaire

M. Antoine LEBEL, DDTM

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les Membres de la CAMVS

Monsieur Bernard BAUDOUX

Madame Fathia KACIMI

Monsieur Benoît COURTIN

Madame Florence GALLAND

Monsieur Jacques LAMQUET

L'État

Mme Corinne SIMON,
Sous-Préfète

M. Laurent TAPADINHAS,
Direction régionale de
l'environnement, de
l'aménagement et du littoral
(DREAL)

Monsieur Antoine LEBEL
DDTM

Région

Monsieur Arnaud DECAGNY,
Conseiller Régional

Monsieur Guislain CAMBIER,
Conseiller Régional

Les Autres Membres

M. Abdelhakim ARTIBA,
Université Polytechnique Hauts-
de-France (UPHF)

M. Arnaud BEAUQUEL, Syndicat
Mixte des Transports Urbains de la
Sambre (SMTUS)

M. Jean-Christophe RUFIN,
Chambre d'Agriculture

M. Jean-Pierre CHOEL,
Union Régionale de l'Habitat HDF

**Mme Hélène DESMAZIERES-
CATTELOT**, Chambre de
Commerce et d'Industrie (CCI)

M. Benoît WASCAT,
Parc Naturel Régional de l'Avesnois

LES 43^{ème} RENCONTRES NATIONALES DES AGENCES D'URBANISME.

Cette année les 43^{ème} rencontres de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme ont été organisées à Toulouse par nos confrères de l'Agence d'Urbanisme et de l'Aménagement de Toulouse, l'AUAT les 12, 13 et 14 octobre 2022.

Cette année les agences étaient invitées à l' « **Embarquement Immédiat pour le changement** ».

Face aux multiples crises de la période actuelle (climatique, sanitaire, sociale, économique...), les agences d'urbanisme et d'aménagement s'interrogent sur ces grands marqueurs qui façonnent les territoires, interrogent sur les modes de vie. Ils interpellent les pratiques des agences :



- *Comment s'emparer de ces changements ?*
- *Comment les observer, les comprendre, les expliquer, les traduire ?*
- *Comment accompagner les territoires, les élus, les habitants ?*

Le tout en prenant en compte les nouveaux impératifs législatifs et réglementaires comme la Loi Climat et résilience ou encore le ZAN ?



Ces questions ainsi que le rôle des agences ont été abordées pendant 3 jours en plénière, en 14 visites/retours d'expériences de projets et en 11 ateliers.

L'ADU était présente lors des 3 jours à Toulouse pour participer et échanger sur ces questions afin de mieux y répondre sur son territoire.



Cette année aura aussi été marquée par le départ de **Jean ROTTNER** en tant que président de la FNAU. L'ADU le remercie pour le travail effectué et salue l'arrivée de **Patrice VERGRIETE**, en tant que président par intérim.



URBA8 SÉMINAIRE HAUTS DE FRANCE BOULOGNE 2022

Comme chaque année, le réseau Régional des Agences d'Urbanismes des Hauts de France organise un séminaire annuel des équipes des 8 agences que forme **Urba 8**. L'occasion de partager ensemble les sujets communs et spécifiques à chaque territoire, de faire part des expériences partagées et de mettre en avant les méthodologies et outils de travail.



Cette année, c'est l'agence de Boulogne Développement qui a nous a accueillis au Château d'Hardelot le 8 septembre.

La matinée fût riche en partage. Une séance plénière a permis à la Région Hauts de France d'intervenir sur le rôle des agences d'urbanisme sur le territoire et en particulier sur la mise en œuvre du SRADDET.



La Région a également mis en avant les différents défis auxquels les agences allaient devoir s'employer pour les années à venir à savoir :

- Améliorer le chainage des planifications et leurs traduction sprogrammatiques pour être plus lisible et faciliter la mise en œuvre en dialoguant davantage entre le stratégique et l'opérationnel.
- Réinventer l'accompagnement des territoires : trouver de meilleures clefs de lecture pour de meilleures stratégies intégrées afin d'alimenter les débats.
- Porter l'inter territorialité malgré la concurrence des territoires et dépasser les discours théoriques pour être dans les concrets à l'instar des résidences organisées.
- Mutualiser et favoriser les complémentarités des expertises, favoriser les usages de la donnée : la région a besoin d'expertise à l'instar des observatoires portés par les agences et les articuler, avoir les mêmes outils afin de faire converger ensemble la question de la donnée.

Le réseau URBA8 est un écosystème important, d'intelligence collective afin de répondre aux besoins des territoires.

Des ateliers étaient ensuite organisés en groupe où chacun dans sa spécialité ou non, était amené à découvrir une expérience, une expertise, une méthodologie d'une agence et à travailler ensemble sur de nouvelles interactions à mettre en place. Les ateliers avaient pour thématiques : la logistique, le changement climatique, le foncier, la communication et la gestion des agences.

L'après-midi était comme chaque année, dédiée à la découverte du territoire d'accueil au travers différents projets.



Une journée riche en enseignements et échanges pour construire nos agences de demain.

**RDV l'année prochaine...
en SAMBRE AVESNOIS HAINAUT THIERACHE !**



ALTERNANTS, STAGIAIRE ET CONTRAT À L'ISSUE DE LA FORMATION

ALTERNANTS

Dans la poursuite de notre engagement dans l'alternance et de notre soutien à la formation, l'agence a de nouveau recruté deux étudiants en contrat d'apprentissage.

Mohamed SERGE,

Étudiant en 2^{ème} année de Master
*Gestion des territoires et
développement local
Parcours
Mobilités, Environnement et Tourisme*



En contrat d'apprentissage au sein du
Pôle Transitions

Missionné sur le sujet
Mobilités durables et actives

Hugo HAMELIN,

Étudiant en 1^{ère} année de Master
*Gestion des territoires et
développement Local
Parcours
Patrimoine et Ressources Territoriales*



En contrat d'apprentissage au sein du
Pôle Planification et Projets Urbains

Missionné sur le sujet
Patrimoine

L'objectif de cet accompagnement par l'alternance est de conforter la formation par une expérience et une mise en pratique à travers les missions concrètes confiées par l'agence.

CONTRAT À L'ISSUE DE LA FORMATION

La concrétisation évidemment c'est la possibilité de poursuivre par un contrat de travail, comme cela a pu être le cas pour

Soukayna KHAMOUSSI,

Étudiante en Master
Urbanisme et aménagement



en alternance à l'agence en 2021 au poste d'assistante étude « Habitat », à qui nous avons proposé un poste de **chargée d'Etudes Habitat**.

STAGIAIRE

Enfin, l'agence a accueilli en stage

Romain LEBRUN,

Étudiant en L3
Ingénierie en santé et en environnement



dont le sujet de stage était la **réalisation d'une notice pédagogique sur la qualité de l'air extérieur de la Sambre Avesnois**.

ORGANIGRAMME 2022



Ambre LEGRAND
Responsable de pôle



Dany FARHI
Directeur



Audrey DE PREESTER
Chargée de mission



Corentin GREUEZ
Responsable de pôles

PÔLE TRANSITIONS ET TRANSFRONTALIER

OBSERVATOIRE ET DÉVELOPPEMENT

PÔLE PLANIFICATION ET PROJETS URBAINS



Paul DIAB
Chargé de projets
en aménagement
du territoire



Sophie DEFRANCE
Chargée d'études
architecture
et urbanisme



Jade DEFONTAINE
Chargée d'études
Projets urbains



Matthieu GODARD
Conseiller en énergie partagé
Chargé d'études



Aurélie REGNIER-SIVERY
Chargée de projets
transfrontalier



Lisa BOUTILLIER
Alternante
Transition énergétique



Zahir BANOUEH
Chargé d'études
Planification



Lynda BENAOUJIT
Chargée d'études
Planification



Soukayna KHAMOUSSI
Chargée d'études
Habitat



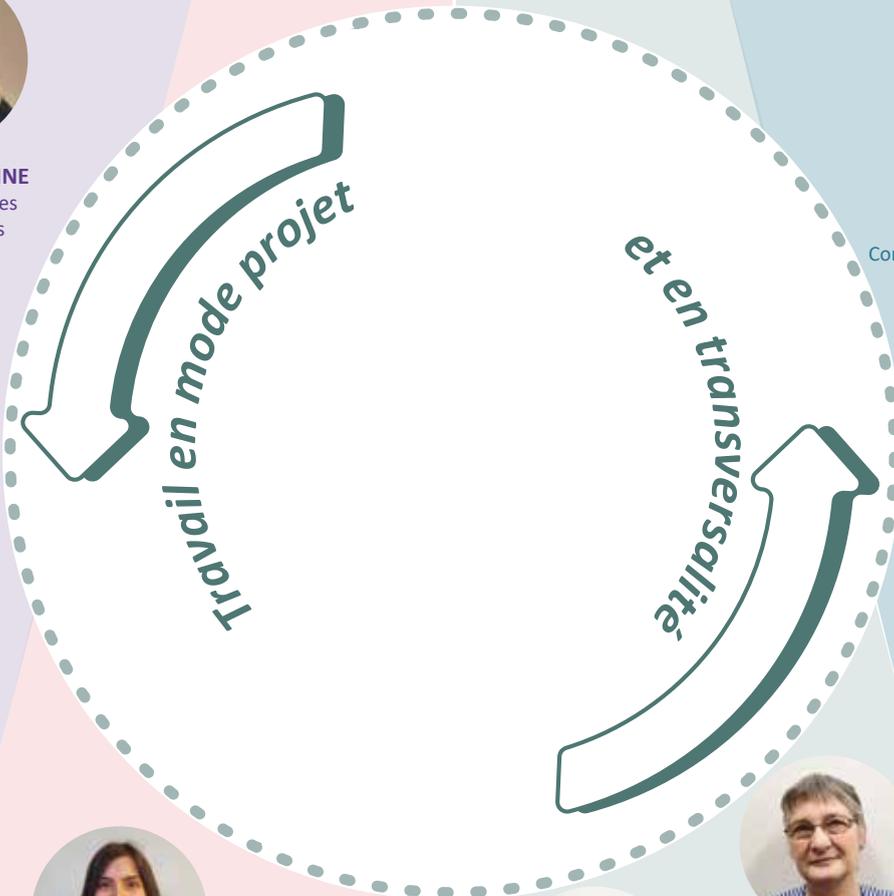
Hugo HAMELIN
Alternant
Patrimoine
et ressources territoriales



Romain LEBRUN
Stagiaire
Santé-Environnement



Mohamed SERGE
Alternant
Mobilité durable et active

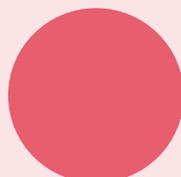


Aurélie REGNIER-SIVERY
Responsable de pôle

PÔLE COMMUNICATION ET DIFFUSION



Alice DRIAT
Infographiste



Paul MEURICE
Alternant en
communication



Pascaline HAUCH
Agent d'entretien
Reprographie



Audrey DE PREESTER
Chargée de mission



Béatrice BAUM
Assistante / chargée d'accueil

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER



Christelle VANUXEEM
Responsable de pôle



Vincent VAILLANT
Chargé d'études observatoires



Hervé GABET
Chargé d'études
observatoires et SIG

Observer

Anticiper

Analyser

Cartographier

PÔLE OBSERVATOIRE ET DÉVELOPPEMENT

L'ADU produit et met en perspective différentes données statistiques nécessaires à la conduite des politiques publiques locales. Ses observatoires ont pour objectifs de mesurer les dynamiques territoriales, les comprendre et d'identifier des trajectoires pour mieux appréhender et anticiper l'avenir. Elle décrypte les évolutions économiques et territoriales et conduit des analyses prospectives afin de nourrir les réflexions et projets de ses partenaires. Son objectif est de contribuer à l'élaboration de projets concrets, innovants, originaux. Elle met en perspective les enjeux du territoire de la Sambre Avesnois dans un cadre plus global.

FOCUS 1

LES BESOINS DE RECRUTEMENT À L'HORIZON 2030

Les besoins de recrutement proviennent en premier lieu des **départs en retraite**. Les **mobilités interprofessions** (*j'étais employé dans le commerce je me tourne vers l'agriculture*), influent également fortement le marché du travail. Les **créations ou destructions de postes** ne sont pas sans incidence, mais leur influence se révèle limitée par rapport aux facteurs évoqués précédemment.

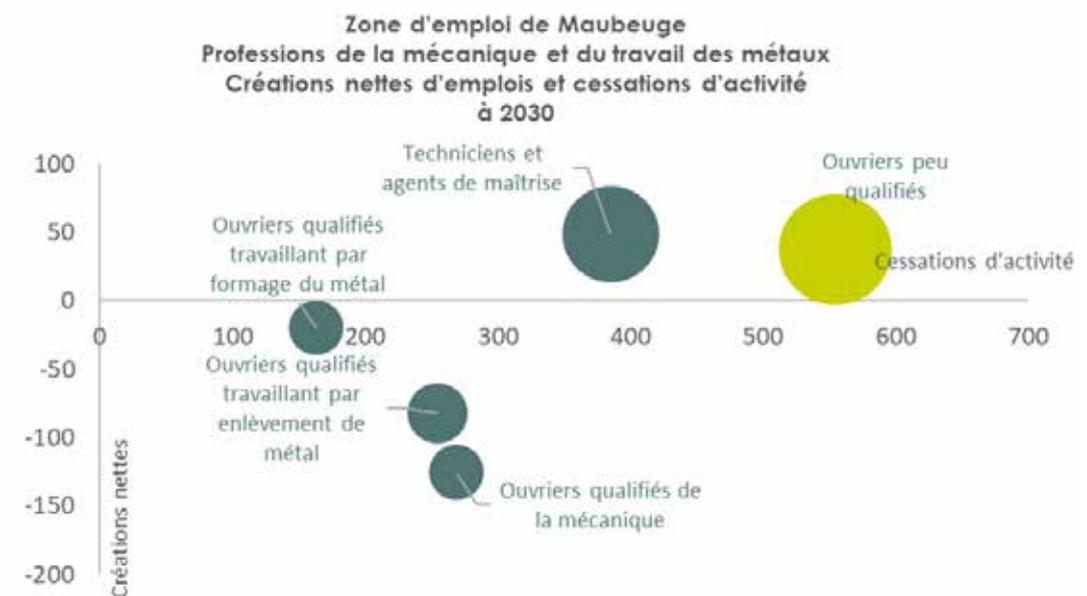
A l'échelle nationale, du côté des métiers en tension on trouve :

- des métiers industriels
- certaines des professions sur lesquelles repose la construction : ouvriers du gros œuvre et techniciens du BTP
- la quasi-totalité des professions du transport et de la logistique
- des professions relevant des services à la personne : personnel de ménage, aides à domicile, assistantes maternelles

Les problèmes d'insertion professionnelles toucheraient plutôt :

- les personnes se tournant vers des métiers de services : coiffeurs-esthéticiens, professions paramédicales (hors infirmiers), professionnels de l'action culturelle et sportive
- des métiers liés à la gestion des entreprises : secrétaire de direction, employés administratifs

Le cumul créations nettes d'emplois-cessations d'activités permet d'approcher les perspectives de recrutement. Cette donnée a été établie pour la zone d'emploi de Maubeuge.



Les agents d'entretien devraient constituer le 1er recruteur.

On trouve également parmi les métiers porteurs :

- les professions médicales
- des métiers du transport et de la logistique : conducteurs de véhicules et ouvriers de la manutention
- des activités relevant des services à la personne : aides à domicile et assistantes maternelles
- des métiers de l'industrie : ouvriers de la mécanique et du travail des métaux, ouvriers des industries de process, techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et des industries mécaniques, ingénieurs et cadres techniques
- des professions présentes dans le secteur public : enseignants, fonctionnaires catégorie B et professionnels de l'action sociale et de l'orientation
- des métiers commerciaux : vendeurs et maîtrise des magasins

FOCUS 2

OBSERVATOIRE SOCIAL - SANTE

On peut voir dans les **Affections de Longue Durée** un **indicateur global** de l'état de santé d'une population.

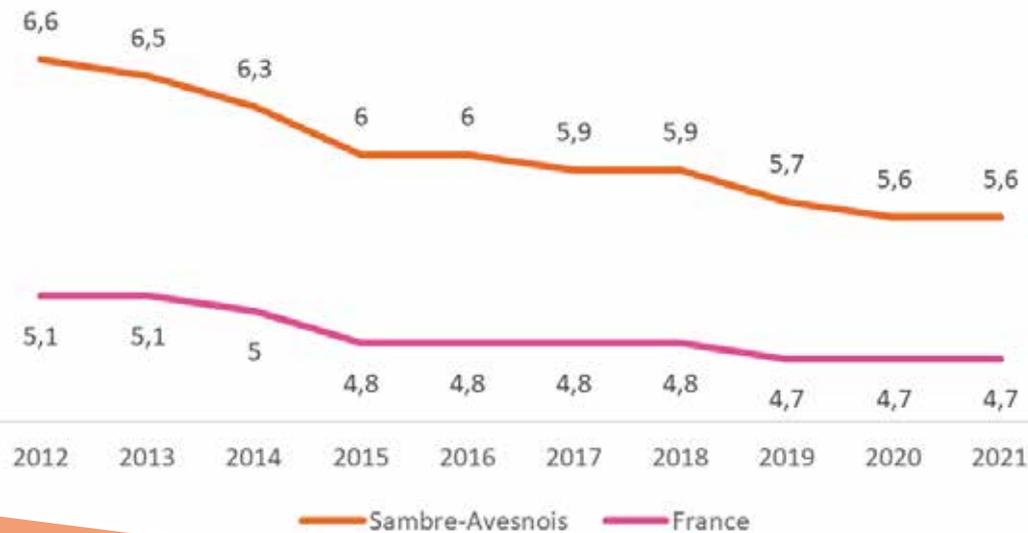
Or, la Sambre-Avesnois présente un taux d'habitants bénéficiant de ce dispositif plus élevé en moyenne qu'en France.

Autre indicateur : **le taux d'habitants se tournant vers un généraliste**. Là également, l'arrondissement se distingue par un niveau élevé. De même, la part de la population bénéficiant de soins infirmiers dépasse la norme française.

L'examen de divers problèmes potentiels de santé confirme les indicateurs généraux :

- forte présence de naissances à risque
- taux très élevés d'enfants présentant troubles du langage et problèmes dentaires
- forte implantation des bronchopathies
- persistance de la tuberculose
- ampleur de la toxicomanie

Nombre d'actes généralistes moyen par bénéficiaire
 Bénéficiaires 45 à 59 ans



Cette situation résulte de la **conjonction de plusieurs faits**.

L'impact de la situation sociale s'exprime clairement. Les grosses communes sambriennes, **Fourmies ou Avesnes**, subissent des **taux imposants de personnes en ALD**. Inversement, les communes préservées sont les villages, qui se distinguent également par la faible présence des populations en situation d'exclusion.

Une offre médicale insuffisante ne favorise pas une prise en charge rapide des pathologies. La Sambre-Avesnois est certes relativement bien dotée en infirmiers, orthophonistes, pneumologues et spécialistes des pathologies cardio-vasculaires, mais elle souffre de déficits pour toutes les autres professions.



Les praticiens de santé sont surchargés.

Lorsque le médecin moyen français assure 100 consultations, son homologue sambrien en dispense 136.

Si un dentiste français voit 100 personnes, son confrère de Sambre-Avesnois en soigne 114.

Même lorsque le taux de praticiens se révèle plus élevé localement, les professionnels concernés apparaissent surchargés : l'infirmier sambrien réalise 130 actes pendant que l'infirmier standard français se limite à 100, face aux 100 prestations de l'orthophoniste français le sambrien en affiche 123.

Parole de

“

L'outil de recensement des commerces, réalisé par l'ADUS Sambre Avesnois, est un outil indispensable pour les acteurs économiques et donc la manager de Commerces de Jeumont que je suis.

Cet outil interactif permet d'analyser en temps réel la cartographie commerciale d'une ville, du territoire, d'accéder à certaines informations de chaque point de vente ou local vide.

Les objectifs de l'outil sont de plusieurs types :

- *Détenir une information homogène, cartographiée et actualisée des commerces*
- *Informar les porteurs de projet commercial des disponibilités foncières*
- *Surveiller et qualifier la vacance commerciale pour ajuster et optimiser les actions.*
- *Analyser l'appareil commercial selon des critères personnalisés*
- *Améliorer la connaissance du tissu commercial de la ville, du territoire*
- *Synthétiser et suivre dans le temps l'évolution du tissu commercial*
- *Anticiper les besoins à venir.*

Le fait qu'il soit à l'échelle du territoire est intéressant pour permettre une analyse au-delà même d'une commune.

Je félicite le travail qui a été mené puisque je suis bien placée pour savoir qu'il s'agit d'un travail fastidieux rien que sur une commune.

Le travail doit se poursuivre avec la mise à jour. L'agence peut compter sur moi pour y participer.

**Rosine
DAUVEL**

**Manager
de centre-ville
à Jeumont**



web application recensement commerces services et cellules vacantes

FOCUS 3

LA CARTOWEB – PROMOCIL

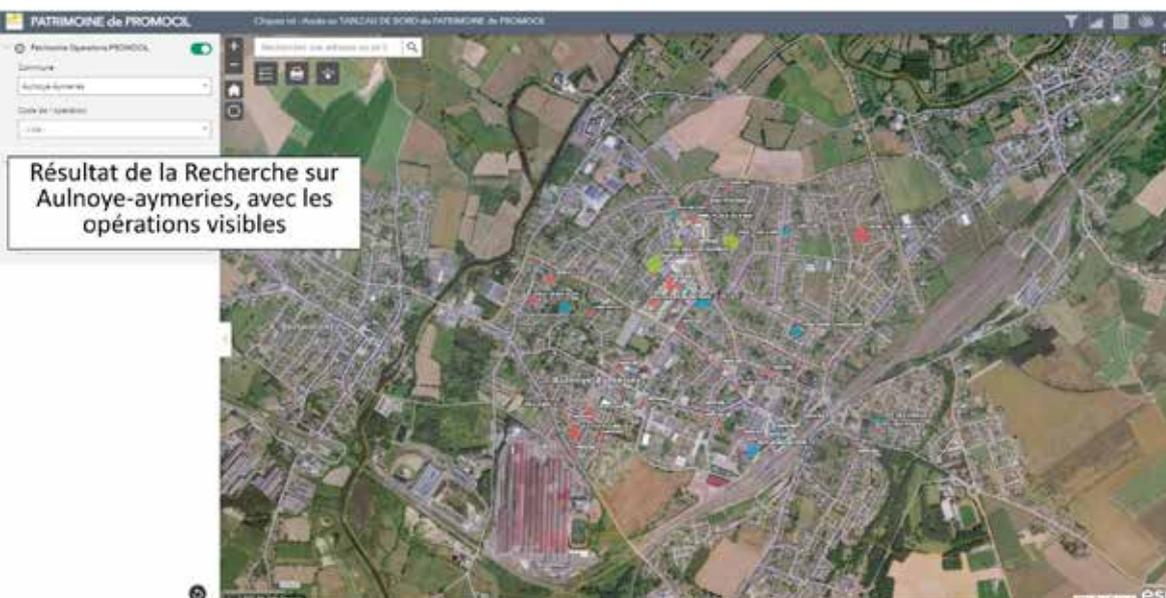
L'ADU élabore depuis de nombreuses années des cartographies permettant aux acteurs et partenaires de spatialiser les enjeux correspondant à leurs différents sujets de travail et réflexion.

L'agence a en interne un service SIG (Système d'Information Géographique) dédié permettant d'élaborer ces cartographies.

Toutefois avec la progression de l'open data dans le monde (mise en ligne de données statistiques et géographiques), il est aujourd'hui de plus en plus possible et pertinent de mettre en ligne sur le Web diverses cartographies interactives et dynamiques.

Ces cartographies web, grâce aux possibilités d'ajout de textes, photos, vidéos et liens interactifs, illustrent finement et esthétiquement les relations spatiales, tout en renforçant l'analyse et la narration des sujets de réflexion abordés.

En 2022, l'ADU développe une "cartoweb" dynamique pour le bailleur social PROMOCIL. Les objectifs de cette commande sont multiples : cartographier l'intégralité du patrimoine bâti du bailleur, proposer différentes clés de lecture par l'intermédiaire de couches thématiques superposables, constituer un support de stratégies patrimoniales à l'aune des nouvelles réglementations thermiques.



Ainsi, cet outil clé en main développé par l'ADU pour PROMOCIL offre la possibilité au bailleur d'identifier son patrimoine bâti prioritaire à réhabiliter à court, moyen et long terme. Des indicateurs thématiques tels que les classes "DPE", les consommations énergétiques ou encore des données sociodémographiques, sont ainsi proposés au sein de la cartographie dynamique. Fruit d'un important travail de collecte de données, d'informations qualitatives et de développement numérique, la cartoweb de Promocil constitue aujourd'hui un véritable outil d'aide à la décision.

LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2022

OBSERVATOIRE

Observatoire social : chômage

Crises financière et sanitaire ont généré localement une croissance du chômage nettement inférieure à la moyenne française.

L'année 2021 y a contribué, avec un recul qui a effacé les effets de la récession liée au covid.

Derrière cette évolution globale apparaissent des évolutions diverses suivant les publics.

La décennie a été plus favorable aux hommes qu'aux femmes.

Le nombre de jeunes inscrits à Pôle emploi s'est fortement contracté. Inversement, le chômage des quinquagénaires a pris de l'ampleur.

On observe une croissance du chômage pour les niveaux de formation bac et +, une réduction pour les niveaux inférieurs. Le chômage de très longue durée (2 ans et +) a très fortement augmenté.

Il résulte de ces évolutions un surchômage (différentiel par rapport à la France) très élevé, en particulier pour les femmes, les jeunes et le chômage de longue durée.

Observatoire social : pauvreté

Les évolutions relatives au nombre de personnes subsistant grâce aux minimas sociaux sont plus favorables localement qu'à l'échelle nationale. Fait encore plus positif : la pauvreté a reculé. Mais derrière ces points positifs, le tableau reste sombre..



Que ce soit pour les minimas sociaux ou les populations en situation de pauvreté, on note localement la persistance de taux nettement supérieurs à la norme française.

L'extrême pauvreté est bien présente sur le territoire.

Ces éléments se regroupent pour générer un revenu moyen très faible au regard de la norme française.

La précarité continue à toucher fortement les personnes isolées.

Les quinquagénaires sont fortement concernés.

Le poids des personnes inscrites de longue date dans le RSA rappelle la difficulté à sortir de cette situation..

Observatoire démographie : évolution du nombre d'habitants 2015 à 2020

De 2015 à 2020, la Sambre-Avesnois a connu une diminution rapide de sa population. La réduction du nombre d'habitants s'est accélérée par rapport aux périodes précédentes.

Tous les types de communes ont participé à cette évolution, mais de manière graduée. Les centres urbains et surtout les bourgs ruraux ont connu les évolutions le plus marquées.

Au sein des centres urbains, Jeumont se singularise par une croissance démographique.

Le 1/3 des communes rurales affiche une augmentation de sa population. On trouve ici des villages du Quercitain, du Bavaisis et localisés dans la Sambre. Cette situation résulte vraisemblablement des apports de populations issues des centres urbains et bourgs ruraux environnants.

Les courbes de la CAMVS

Ce document est un recueil de données statistiques permettant d'appréhender la CAMVS dans sa globalité en présentant des données de base réparties dans les domaines suivants :

- démographie
- formation
- économie
- logement
- social
- déplacements

Sont présentées à la fois des données de flux (évolutions sur de longues périodes) et de stocks (la situation à la date la plus récente permise par l'appareil statistique).

Ces informations sont présentées sous forme de diagrammes et de courbes.

Recensement des commerces

L'agence a procédé à un recensement des commerces, services en agence et cellules vacantes.

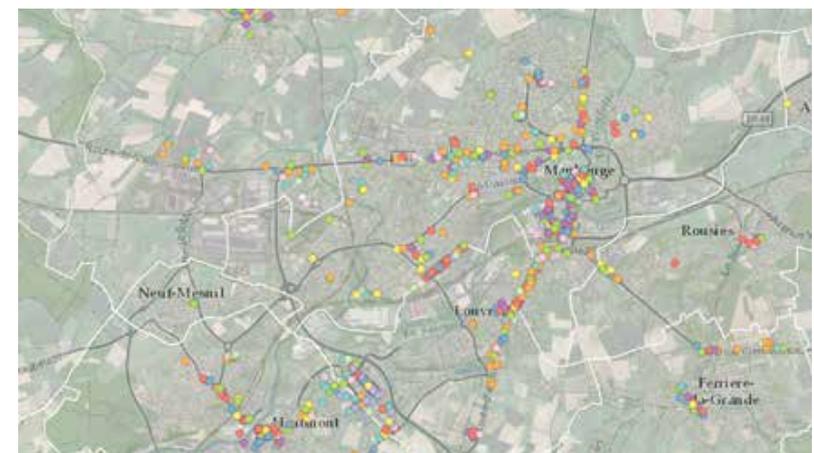
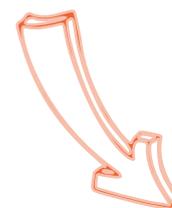
Il apparaît notamment sous la forme d'une application Internet qui donne accès à une carte sur laquelle sont positionnés tous les établissements et cellules vacantes, avec pour chaque élément une fiche. Celle-ci précise l'activité des commerces et prestataires de service. Pour certains s'ajoute la surface de vente.

Il est possible par tri de ne faire apparaître que les établissements relevant d'un domaine d'activité.

Partenariat ENEDIS Mairie de Maubeuge : démarche expérimentale production de données relatives à la consommation énergétique

ENEDIS s'est engagé dans une démarche expérimentale visant à permettre la production de données de consommations énergétiques au niveau géographique le plus fin possible (l'immeuble, la rue ou le morceau de rue acceptable au regard du respect de la loi informatique et liberté). Il s'agit de mettre au point une méthode de traitement des données permettant de cibler les espaces bâtis à investiguer en priorité pour réduire les consommations. Maubeuge fait partie des trois territoires support de cette expérimentation. L'Agence de Développement et d'Urbanisme a été associée à cette démarche.

Elle a procédé à un examen des données produites par ENEDIS et montré le caractère non opérationnel de celles-ci. Suite à cette démonstration a été menée une réflexion portant sur une autre méthode.



LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2022



ÉVALUATION

Demandes ponctuelles

- CAMVS : liste et effectifs des collèges et lycées de Sambre-Avesnois (demande présentée dans le cadre d'une réponse à un appel d'offre)
- CAMVS : exposé portant sur la santé dans le cadre de la définition des actions santé Politique de la Ville
- CAMVS : données relatives aux allocataires de l'AAH
- CCAS Louvroil : données sociales
- CCAS Maubeuge : données démographiques, sociales, logement, emploi dans le cadre de l'ABS (Analyse des Besoins Sociaux)
- Stibus : données relatives aux migrations domicile-travail et domicile-études
- COTESS : exposé sur la mobilité
- Mairie d'Aulnoye-Aymeries : données démographiques et sociales dans le cadre d'une demande de subvention au titre du dispositif « friches habitat » (Etat)
- CPASS : données relatives au tissu économique dans le cadre d'une étude relative à l'apprentissage
- CCAS de Maubeuge : données relatives à la mobilité dans le cadre de l'ABS (Analyse des Besoins Sociaux)
- ISL antenne de Maubeuge : données relatives à Hautmont dans le cadre du diagnostic social de territoire auprès de l'association Actifs
- Accueil et promotion : données relatives aux loyers
- Centre Social d'Avesnes : données démographiques, sociales et relatives au logement

Evaluation Action Cœur de Ville

L'Agence d'urbanisme a proposé en Comité technique et Comité de pilotage un dispositif de suivi-évaluation composé de trois éléments :

- un dispositif de suivi : il s'agit de vérifier la mise en œuvre des actions, leur correspondance à la programmation
- un examen des effets des actions : il s'agit de voir si elles ont produit des effets allant dans le sens voulu
- un examen de l'évolution du territoire : il s'agit de voir si les effets attendus d'ACV ont été obtenus

Concernant les deux premiers niveaux, ont été établis des indicateurs, des informations à collecter spécifiques à chaque action.

Pour le troisième niveau ont été fixés des indicateurs portant sur l'évolution du territoire.

Des contacts ont été noués avec plusieurs porteurs d'actions en vue de rassembler les informations nécessaires à la démarche d'évaluation.

Evaluation NPNRU

Des indicateurs d'évaluation communs aux cinq territoires concernés ont été fixés avant l'adoption du programme NPNRU sambrien et intégré à celui-ci.

L'Agence d'urbanisme a proposé des périmètres pour chacun de ces territoires.

Elle a amorcé le travail de collectes des données en vue d'établir un état de situation initiale.



DÉVELOPPEMENT

URBA8 Démarche AXE NORD

L'objectif initial de la démarche AXE NORD liée à la construction du Canal Seine Nord Europe, était de mener à bien au sein du réseau Urba8 (8 agences des Hauts-de-France), un état des lieux du foncier à vocation logistique et industrielle qui soit connecté ou connectable au réseau ferré et fluvial structurant. Une base de données spatialisée a été constituée, ainsi qu'un outil cartographique interactif permettant la consultation de ce foncier identifié (pour les HDF : 295 Zae existantes pour 30170 ha, 156 Zae planifiées pour 3622 ha). Pour faire suite à cette mission, un rapport synthétique a été élaboré et transmis aux différents partenaires : NORLINK, Délégation Générale à l'Axe Nord.

Lutte contre les discriminations

L'Agence de Développement et d'Urbanisme a participé à une réflexion relative au logement ainsi qu'à un cycle de réunions portant sur l'élaboration du nouveau plan de lutte contre les discriminations.



URBA8 Socle Commun et « Nouvelles Données »

Au travers de la mise en place d'une plate-forme Web de mise à disposition de données Statistiques et SIG au sein du réseau Urba8 (8 agences des Hauts-de-France), ce chantier qui s'ouvre pour l'année 2023, permettra de créer un socle commun de données Open data et éventuellement de nouvelles données (changement climatique, foncier et logistique) entre les Agences du réseau urba8. Une infrastructure informatique et de gestion de base de données (Serveur hébergé, lien avec la plate-forme régionale Geo2France) devra être mise en place, ainsi qu'un mode de gouvernance spécifique. Le but étant de constituer et mutualiser un socle commun couvrant la région HDF, permettant d'alimenter en continu les agences d'urbanisme et de permettre de progresser vers la Dataviz.

Logistique urbaine

La logistique urbaine constitue une fonction essentielle à la satisfaction des besoins des habitants, mais elle est source de nuisances.

Le e-commerce accroît les flux irréguliers portant sur des quantités réduites, renforçant le problème.

On peut craindre qu'en l'absence de régulation et/ou de démarches coordonnées, les acteurs privés multiplient les espaces dédiés à la logistique, à la fois en périphérie et en ville, au détriment des autres fonctions (logement, commerce physique), sans pour autant réduire de manière satisfaisante les nuisances.

L'ADUS a préconisé une démarche concertée associant acteurs publics et privés, le programme InTerLud (Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable) offrant la possibilité de mener ce travail dans des conditions avantageuses.



PÔLE PLANIFICATION ET PROJETS URBAINS

L'ADU accompagne ses partenaires dans l'animation et la conduite de missions de planification et d'études urbaines.

L'ADU est un outil d'ingénierie historique pour l'élaboration des documents d'urbanisme locaux et intercommunaux. Coordinatrice et animatrice du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), l'ADU participe à l'écriture d'autres documents stratégiques à l'échelle des intercommunalités (Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux, Programme Local de l'Habitat, Plans de mobilités, ...), de l'arrondissement, voire au-delà (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durables et d'Égalité des Territoires). Dans un contexte législatif mouvant, elle conseille et accompagne ses partenaires dans la mise en œuvre des politiques publiques.

L'Agence est ainsi aux côtés des élus et partenaires depuis la définition de la stratégie globale du territoire jusqu'à la réalisation opérationnelle de projets, dans un souci permanent de diffusion des innovations, des démarches de développement territorial durable et de recherche de qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Elle aborde ainsi à une échelle mutualisée une ingénierie de proximité auprès de ses membres adhérents afin de faire émerger des projets de qualité qui façonneront le territoire de demain.

FOCUS 1

LE SYSTÈME DE COTATION DES DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE : VERS UNE MEILLEURE TRANSPARENCE DANS L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

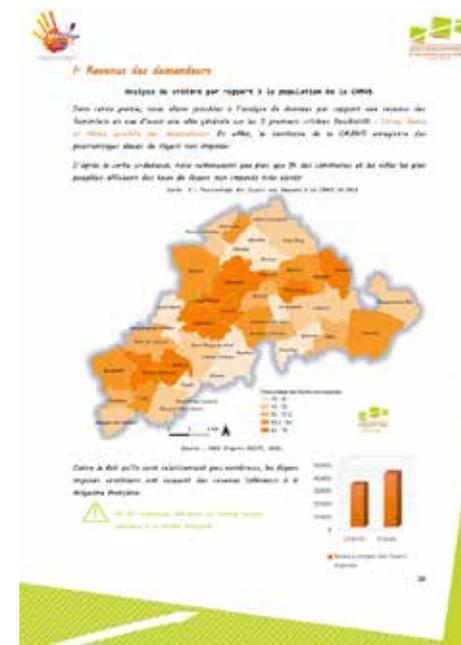
D'après le décret n°2019-1378 du 17 décembre 2019, le système de cotation permet de qualifier les demandes de logement social sur la base de critères objectifs, partagés et pondérés tant pour la désignation que pour l'attribution des logements.

Son rôle consiste à **faciliter la tâche d'attribution des logements sociaux sur une base commune avec une grille de cotation simplifiée**. Avec la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN), la **cotation est devenue obligatoire pour tous les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale dotés d'un Programme Local de l'Habitat ou d'un Quartier Politique de la Ville**.

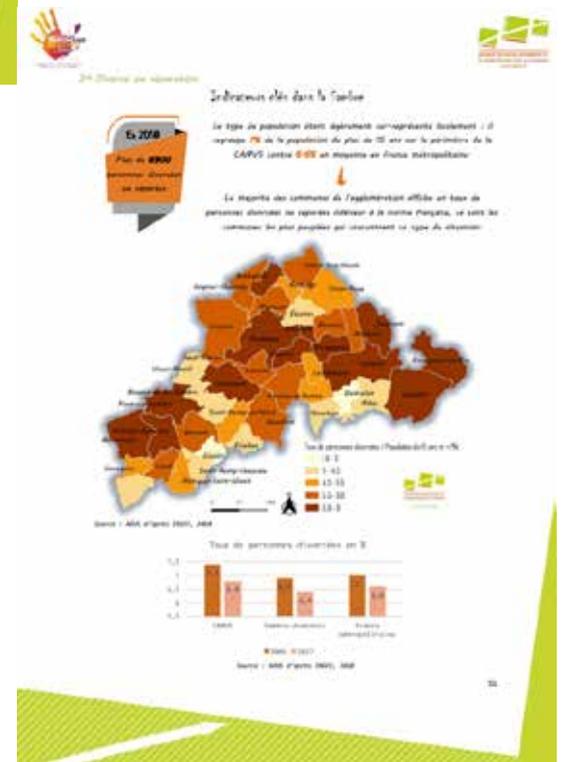
Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre a engagé les travaux nécessaires pour la mise en place de son propre système de cotation durant l'année 2022 et l'ADU a été missionnée afin de l'accompagner dans l'appropriation de la méthode de cotation ainsi que dans l'identification des critères adaptés à son territoire.



Le rôle de l'ADU a consisté à mettre en exergue l'utilité des critères choisis pour répondre à un objectif ultime : la transparence dans l'attribution des logements sociaux. En termes de méthodologie, il s'agit d'identifier les critères facultatifs adaptés, de participer à la définition des critères de priorités locales et d'animer des comités techniques partenariaux en vue de formaliser le modèle de cotation de la CAMVS.



Le travail d'analyse effectué par l'ADU permet, en plus de faciliter la démarche d'attribution de logements sociaux, d'avoir des indicateurs clés sur le territoire. Afin de construire une grille de cotation cohérente, sur la base d'un travail collaboratif, l'ADU a animé plusieurs groupes de travail techniques aux côtés de la CAMVS en associant les bailleurs sociaux, les services de l'Etat et les communes enregistrées de la demande.



L'année 2022 a été marquée également par la prorogation du Programme Local de l'Habitat de la CAMVS pour une durée de 2 ans, soit jusqu'en 2024, avec le lancement des études du 3ème PLH de la CAMVS.

Parole de



Adèle HERVE,

Directrice de l'Habitat
à la Communauté
d'Agglomération Maubeuge
Val de Sambre

“

Dans quelle mesure les missions accordées à l'ADU permettent de traduire votre politique locale de l'habitat ?

L'ADU travaille aux côtés du service Habitat de la CAMVS dans l'ensemble des opérations mises en œuvre sur le territoire traduisant la politique locale. La première mission consiste en la réalisation de l'observatoire de l'Habitat en partenariat avec l'ADIL qui permet à la CAMVS d'avoir une vision claire des dynamiques territoriales.

La connaissance de ces dynamiques permet d'orienter la programmation de logements sociaux, de mettre en place des dispositifs de réhabilitation du parc privé.

L'observatoire de l'habitat permet le suivi permanent et constitue un outil d'aide à la décision pour adapter les politiques aux évolutions du parc et de la population.

L'ADU accompagne également la CAMVS dans le cadre de la conférence intercommunale du logement, notamment dans le travail sur la cotation de la demande, nouvel outil d'aide à la décision pour l'attribution des logements sociaux.

Ce travail réalisé par l'Agence va se traduire prochainement sur le territoire et permettre aux élus de pouvoirs objectiver les demandes de logements en commission d'attribution.

Quelles sont vos attentes pour le troisième PLH de la CAMVS ?

Pour son troisième PLH, la CAMVS a pour ambition de conserver la dynamique de requalification du parc privé ancien dégradé et de poursuivre la dynamique de production d'une offre neuve qualitative et répondant aux enjeux climatiques auxquels nous sommes confrontés.

Il s'agira également de répondre aux besoins en logements et en hébergement de l'ensemble des habitants de la CAMVS, de favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, répondre aux besoins des publics spécifiques : jeunes, seniors, gens du voyage.

Et enfin assurer entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements. Lors de son deuxième PLH la CAMVS s'est dotée des outils permettant de répondre à ces objectifs : la Conférence Intercommunale du Logement avec la Convention Intercommunale d'Attribution et le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, Action Cœur de Ville et l'ORT multi-site.

L'objectif de ce troisième PLH est donc de capitaliser sur ces outils pour mener à bien une politique volontariste en termes de renouvellement du parc et de réponses aux besoins en logements des habitants.

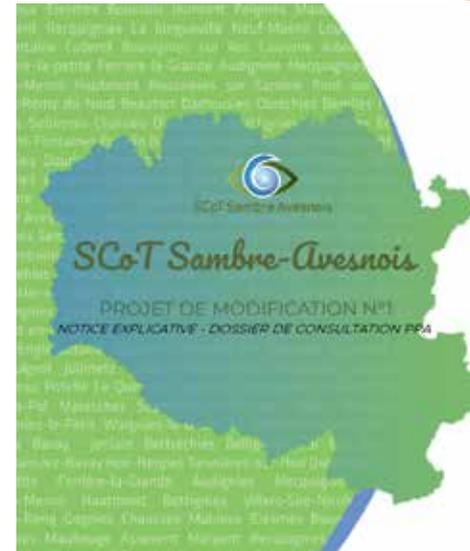
FOCUS 2

L'ACCOMPAGNEMENT DU SYNDICAT MIXTE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE SAMBRE-AVESNOIS : ANTICIPER LES TRANSITIONS À L'ÉCHELLE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE

Conformément à son Programme Partenarial d'Activités et à l'article L.121-3 du code de l'urbanisme, l'ADU, dans le cadre d'une assistance-conseil auprès du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale Sambre Avesnois, a poursuivi son accompagnement à la mise en œuvre, au pilotage et à l'animation du SCoT.

En 2022, cet accompagnement s'est traduit de plusieurs façons :

- Tout d'abord, les équipes de l'Agence ont préparé tout au long de l'année les éléments techniques qui permettront au Syndicat Mixte, en 2023, de réaliser **l'analyse des résultats de l'application du SCoT**, 6 ans après son approbation en 2017. Ce travail technique, réalisé intégralement par l'Agence, **permettra au Syndicat Mixte de statuer sur la nécessité de faire évoluer son document**, au regard des évolutions réglementaires, législatives, des résultats de l'application du SCoT dans les PLUi mais également des effets constatés ou non sur l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.



- L'année 2022 a par ailleurs été marquée par le lancement de la première procédure de modification du SCoT. L'ADU a accompagné le Syndicat Mixte dans la préparation des différentes notices explicatives et dans le lancement de l'enquête publique qui se déroulera en 2023.

- Enfin, la loi Climat et Résilience, promulguée en août 2021, a fortement mobilisé les équipes de l'ADU en 2022. **L'agence a ainsi participé pour le Syndicat Mixte à l'ensemble des réunions relatives à la « Conférence des SCoT »,** conférence qui s'est conclue par la rédaction d'une contribution envoyée aux services de la Région concernant les évolutions à apporter au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durables et d'Égalité des Territoires.



- L'Agence a par ailleurs préparé l'ensemble des avis techniques qui ont permis au Syndicat Mixte de s'exprimer en tant que Personne Publique Associée sur les évolutions et élaborations des PLUi de l'arrondissement.

L'ADU confirme donc son rôle d'animation du SCoT Sambre-Avesnois. Le rôle charnière de l'agence et la pluralité de ses partenaires lui permettent de traduire à chacune des échelles les enjeux transversaux des transitions et de la sobriété foncière exprimés dans la loi Climat et Résilience. Pour ce faire, l'agence est présente à l'ensemble des instances techniques et politiques du Syndicat mixte : réunions avec les DGS, commissions, bureaux, conseils syndicaux.

Parole de



**Samuel
PECQUERIE,**

Directeur administratif et
financier du SCoT

“

Pourquoi avoir fait appel à l'agence pour animer le SCoT Sambre-Avesnois ?

C'est tout d'abord une volonté récurrente des différents élus et présidents qui se sont succédés à la tête du Syndicat Mixte du SCoT Sambre-Avesnois. Cela pour plusieurs raisons :

***Pour la proximité de l'agence et sa connaissance du territoire :** L'Agence est en effet devenue un outil " ordinaire et de proximité " pour l'ensemble des collectivités et de leurs habitants. Elle dispose de la connaissance fine des données de notre territoire, de son histoire et du recul suffisant pour assister nos collectivités dans la formalisation de leurs projets, dans l'élaboration de leurs documents de planification mais également pour la réalisation de démarches d'aménagement.*

***Pour la qualité de ses techniciens, leur réactivité et leurs compétences :** depuis que j'ai en charge la direction du SCoT, je peux assurer que les techniciens de l'agence sont de grande qualité et qu'ils disposent des compétences et de la motivation nécessaires à la réussite des différents projets de territoire. C'est un réel plaisir de travailler avec eux et de constater leur réactivité pour la réalisation de productions dans des délais parfois très contraints. C'est aussi un gain de temps, synonyme de gain financier permettant au SCoT d'éviter de recourir à des recrutements spécifiques et de bénéficier d'un panel de compétences plus élargie que propose l'agence. A titre d'exemple, je peux citer l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial réalisé de manière mutualisée à l'échelle du SCoT ou bien encore de l'engagement rapide de la procédure de modification du SCoT, actuellement en cours.*

***Pour son expérience et sa maîtrise de l'ensemble des procédures :** l'agence travaillant de manière historique avec l'ensemble des 4 EPCI de l'arrondissement, notamment au travers de l'élaboration de certains PLUI, il est donc plus facile aux équipes de décliner les orientations et objectifs du PADD dans les documents d'urbanisme locaux afin d'assurer la mise en œuvre réglementaire du SCoT.*

Quels seront les nouveaux défis à intégrer dans le SCoT dans les années à venir ?

Ils sont nombreux et c'est le moins que l'on puisse dire ! Néanmoins, ceux qui s'articulent autour de la mobilité, du dérèglement climatique, des transitions écologique, énergétique, démographique et numérique demeurent les plus prégnants.

Au-delà de l'adoption du PCAET prévu au cours de l'année 2023, l'objectif Zéro Artificialisation Nette en 2050 est sans doute celui qui bouleversera nos pratiques, notre façon de faire et de penser les aménagements et les stratégies ! L'objectif est de ne plus artificialiser de sols sans compenser et renaturer. C'est donc un exercice difficile qui nécessitera un travail commun du SCoT, du Parc Naturel Régional de l'Avesnois et un accompagnement pédagogique de l'Agence.

Autre défi à relever celui de l'après « COTTRI » Sambre-Avesnois afin que l'animation et la dynamique puissent perdurer.

Enfin, un autre gros travail, d'ores et déjà programmé, mobilisera les équipes de l'agence pour la réalisation du bilan du SCoT en 2023 avec, à terme et à minima, une modification simplifiée ou le lancement d'une procédure de révision du SCoT.

De nouveaux défis en perspective !

LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2022

PLANIFICATION

Nouvel arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois

À la suite du 1er arrêt de projet de novembre 2021, les Personnes Publiques Associées (Etat, Chambre d'Agriculture...) et les communes ont été invités à exprimer leur avis sur le projet arrêté. Les services de l'État ont souligné le risque d'incompatibilité du PLUi pouvant entraîner son annulation au regard de l'artificialisation projetée élevée, dépassant le compte foncier du SCoT.

Par conséquent, l'année 2022 fut une année de travail et de concertation avec les communes et l'État afin d'aboutir à un nouveau projet de PLUi préservant davantage les terres agricoles et naturelles, tout en s'inscrivant dans le projet politique porté par la 3CA.

Fort de ces différentes concertations, le PLUi fut arrêté le 22 décembre 2022 avec une approbation prévue fin d'année 2022, début 2023.

Arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes Sud Avesnois

Le PLUi de la CCSA devait initialement être arrêté en avril 2022.

Toutefois, les services de l'État ont exprimé leurs inquiétudes sur le PLUi vis-à-vis du avec une adoption du Zéro Artificialisation Nette qu'il convient d'anticiper d'ores et déjà en réduisant de manière significative les espaces ouverts à l'artificialisation. Par conséquent, des concertations avec les communes se sont tenues durant l'été afin d'aboutir à un nouveau projet de PLUi préservant davantage les terres agricoles et naturelles, tout en s'inscrivant dans le projet politique de la CCSA. Plusieurs réunions se sont également tenues avec l'État pour tenir compte des différentes avancées.

Fort de ces différentes concertations, le PLUi fut arrêté le 15 décembre 2022, avec une approbation prévue fin d'année 2022, début 2023.



Evolution du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

Dans le cadre de sa convention partenariale avec la CAMVS, l'ADU assure le suivi de l'évolution de son PLUi. Au cours de l'année 2022, le PLUi de la CAMVS a connu sa troisième évolution. La modification simplifiée n°3 de ce document de planification a été approuvée par délibération du Conseil Communautaire le 7 avril 2022.

L'Agence s'occupe de la rédaction des différentes notices à destination de l'autorité environnementale, des Personnes Publiques Associées et du public et la modification des pièces avec prise en compte des remarques des Personnes Publiques Associées et du public. Une fois le document approuvé, l'agence téléverse pour le compte de la CAMVS le dossier sur le géoportail de l'urbanisme.

Vers le PLUi 2 de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

Le PLUi de la CAMVS se trouve actuellement face à un nouveau défi notamment au regard des évolutions réglementaires en matière d'urbanisme à la suite de la promulgation de la loi Climat et Résilience en août 2021. Les élus ont pour ambition d'intégrer les objectifs de la loi et d'anticiper l'objectif de Zéro Artificialisation Nette à atteindre d'ici 2050.

L'année 2022 était l'occasion de lancer des réflexions afin d'améliorer le PLUi sur différents volets à savoir la sobriété foncière, la mobilité, le patrimoine ainsi que les espaces verts.



LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2022

PLANIFICATION



► Cartographie et inventaire des espaces verts de proximité de l'agglomération : pour une meilleure connaissance et répartition

La Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre a missionné l'ADU afin de produire un inventaire sur les espaces verts de proximité de l'agglomération. Un travail collaboratif avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois vise à croiser l'ensemble des données disponibles à l'échelle de l'agglomération et permet d'avoir un état des lieux sur les espaces verts existants. En plus du recensement des espaces verts de proximité, l'objectif de ce travail consiste à définir et mettre en œuvre une stratégie visant à faire émerger différents espaces de proximité et de respiration en milieu urbain. Une base de données a été créée pour les 43 communes de la CAMVS. L'étape suivante consistera à organiser des rencontres avec les communes pour vérifier et compléter les données répertoriées et par la suite créer des isochrones afin d'identifier les zones en manque et déficit d'espaces verts de proximité.

► Site Patrimonial Remarquable : études préalables pour une valorisation du patrimoine industriel et de la reconstruction

L'agence a été sollicitée par la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre et la commune de Maubeuge pour les assister dans la labélisation du centre-ville de la commune en « Site Patrimonial Remarquable » (SPR). Les SPR visent à protéger des villes, villages ou quartiers dont la conservation, restauration, réhabilitation ou la mise en valeur présente d'un point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. Cette labélisation permettra à l'agglomération de préserver son patrimoine bâti ainsi que ses noyaux historiques tout en faisant de ce patrimoine un levier d'attractivité pour le territoire.

L'agence s'est chargée d'écrire le cahier des charges du SPR ainsi que de délimiter un premier périmètre de SPR, première étape avant la soumission de demande de labélisation.

► Atlas du patrimoine bâti de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre : une meilleure connaissance pour une meilleure appropriation

L'agence a été sollicitée par la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre pour mieux valoriser son patrimoine architectural bâti au sein de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). L'agence a préalablement complété l'inventaire existant du PLUi et œuvre pour produire un Atlas du Patrimoine sur l'agglomération afin d'acquérir une vision globale du patrimoine sur le territoire. L'agence a ainsi pu inventorier 30% de patrimoine supplémentaire par rapport au PLUi. Elle joint à la localisation des bâtiments des fiches individuelles descriptives afin d'avoir une meilleure connaissance du patrimoine ainsi que des recommandations d'entretien afin de préserver ce patrimoine. Les objectifs de cet atlas sont de faire connaître, approprier, préserver et valoriser le patrimoine aux élus et aux habitants.

► Atlas des friches et espaces dégradés : une connaissance accrue de nos potentialités sur l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe

Le 1er recensement des friches a eu lieu au cours de l'année 2021 où l'ADU a sollicité les communes sur leurs connaissances des friches présentes sur leur territoire. Au cours de cette année 2022, plusieurs échanges ont eu lieu avec l'Etablissement Public Foncier afin de faire évoluer cet Atlas des friches en une fiche technique permettant d'avoir une cartographie du site mais également connaître de manière synthétique les contraintes du site (risque inondation...), zonage, statut d'occupation, passé industriel...

L'Atlas sera publié en 2023 et sera à mettre à jour chaque année afin d'inventorier d'une part les friches présentes sur nos territoires, mais également faire évoluer les informations qui y sont recensées.

► Elaboration de la stratégie foncière de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

Lauréate du programme « Territoire Pilote Sobriété Foncière », la CAMVS témoigne de sa volonté d'être exemplaire en termes de Zéro Artificialisation Nette. Aux côtés de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage missionnée par l'Agglomération, l'Agence participe au dispositif afin de capitaliser l'ensemble des enseignements et d'agir sur 3 chantiers majeurs :

- Agir sur la programmation de l'offre foncière (observation foncière, évolution des documents de planification, urbanisme de projet)
- Expérimenter de nouveaux montages et développer les partenariats (réserves foncières, valorisation du foncier public, outils d'aménagement négocié)
- Structurer une gouvernance dédiée autour de l'observation du foncier (stratégie locale de sobriété foncière, dispositifs financiers).

Première pierre à l'édifice de la « Stratégie Foncière », les dispositions de la Loi Climat et Résilience ont pu être exposées par l'ADU en inter commission pour saisir les enjeux de la connaissance et de la mise en œuvre de la sobriété à horizon 2050.

LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2022

HABITAT



Le dispositif « Veille et Observation des Copropriétés » : vers une meilleure visibilité des situations de dégradation des copropriétés

Le dispositif « veille et observation des copropriétés » s'inscrit dans le cadre d'un dispositif de l'Anah (Agence Nationale de l'habitat) mis en place depuis 2015 qui ouvre la possibilité pour l'Anah de financer, à titre expérimental, des dispositifs locaux de veille et d'observation des copropriétés, mis en œuvre sur 3 années consécutives.

Dans cette optique, la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre a bénéficié d'un financement de l'Anah afin de créer et développer un observatoire à l'échelle de l'agglomération qui permettra d'améliorer la connaissance du parc de logements en copropriété, de développer des fonctions de veille, de détecter à temps les évolutions négatives et ainsi de repérer les copropriétés nécessitant une intervention ciblée. L'ADU a donc été missionnée pour créer et alimenter ce dispositif de veille et d'observation.

La création d'un Organisme Foncier Solidaire pour la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre : un mécanisme de dissociation foncier-bâti ?

Dans le but de maintenir une offre durable en accession à prix maîtrisés et comptabilisée dans l'offre globale de logements sociaux, la loi ALUR a créé un nouvel acteur foncier : l'organisme de foncier solidaire, destiné à favoriser l'accession sociale sécurisée par un mécanisme de dissociation pérenne entre le foncier et le bâti.

La CAMVS a sollicité l'ADU afin de réaliser un travail d'analyse ainsi que de benchmark sur la possibilité de créer un Organisme Foncier Solidaire (OFS) au niveau de l'agglomération. L'objectif de cette étude consiste à identifier les avantages et les inconvénients pour un territoire détendu d'avoir un OFS et de pouvoir faire du BRS (Bail réel solidaire) qui représente un bail de longue durée (entre 18 et 99 ans) et qui porte obligatoirement sur des logements occupés à titre de résidence principale. En résumé, les ménages achètent les murs grâce au BRS et l'OFS reste propriétaire du sol foncier.

Observatoire de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre : une ambition d'observer, d'évaluer, de préconiser et de diffuser

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH), l'observatoire de l'habitat est un dispositif d'observation obligatoire (article 302-1 modifié du Code de la construction et de l'habitation). De ce fait, l'ADU a été missionnée par la CAMVS en collaboration avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Nord (ADIL) pour animer cet observatoire de l'habitat.

Il s'agit pour la CAMVS d'un outil d'aide à l'évaluation et à la décision pour des politiques cohérentes de l'habitat. Il permet de constituer un lieu partenarial de suivi permanent et d'analyse de la thématique de l'habitat pour aider à la prise de décision et aussi d'adapter les politiques pour répondre aux orientations du PLH et aux évolutions sociétales. L'enjeu essentiel de cet observatoire est d'approfondir l'analyse sur le parc de l'habitat, de faire ressortir des chiffres clés sur l'ensemble du territoire ainsi qu'interpeller et éclairer les politiques de l'habitat et du logement.

La Déclaration d'Utilité Publique : un outil mobilisable pour procéder à l'acquisition du foncier nécessaire à la réalisation d'une opération d'intérêt général

A travers ses missions de conseil et d'accompagnement, l'ADU est présente aux côtés des communes pour les accompagner dans le montage de leurs dossiers de déclaration d'utilité publique (DUP) afin d'assurer une maîtrise foncière préalable et nécessaire à la bonne mise en œuvre de leurs projets.

Les missions de l'ADU consistent à rédiger la notice explicative du projet en vue de mettre en exergue les éléments justifiant l'intérêt public de ce dernier ainsi que concevoir un projet d'aménagement adéquat. Que ce soit un dossier de DUP « travaux » ou « réserve foncière », l'ADU veille à ce que le projet soit justifié et que les objectifs d'aménagement répondent aux besoins identifiés puisque seule une opération d'utilité publique peut justifier une privation forcée d'une propriété privée. De ce fait, l'acquisition, par voie d'expropriation, de biens appartenant à des personnes privées suppose le montage d'un dossier cohérent et complet.



LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2022

PETITES VILLES DE DEMAIN

L'agence, partenaire des Petites Villes de Demain de la Communauté de Communes du Pays de Mormal

L'ADU est partenaire de la Communauté de Communes du Pays de Mormal dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain". L'Agence assure ce partenariat par sa participation aux réunions techniques et comités de projet ainsi que par des missions d'assistance conseil auprès des communes lauréates du programme en tant qu'outil d'ingénierie territorial au service des collectivités. Le travail de l'agence s'est également formalisé par la réalisation de travaux cartographiques ponctuels.



L'agence aux côtés des Petites Villes de Demain de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois

L'agence a soutenu l'intercommunalité lors du premier trimestre de l'année en l'attente du recrutement de la cheffe de projet par la préparation et l'animation du premier comité de projet.

A l'arrivée de la cheffe de projet, c'est un travail partenarial qui s'est mis en place afin de concourir à l'élaboration et la signature de la convention cadre ayant valeur d'Opération de Revitalisation du Territoire.

L'ADU a assuré un soutien lors des réunions techniques et a réalisé des travaux cartographiques.

Rencontre régionale Hauts de France des chefs de projets « Petites Villes de Demain »

Le 1er juillet dernier, l'agence était présente lors de la rencontre régionale Hauts-de-France des chefs de projet Petites Villes de Demain qui s'est déroulée à Bapaume. L'occasion de suivre aux côtés des partenaires et collectivités lauréates les dernières informations relatives au programme, de participer à une balade urbaine et à des groupes de travail consacrés à différentes thématiques comme la mobilité, le foncier ou le cadre de vie afin d'aborder les éléments de redynamisation. En effet, l'agence est impliquée en tant que partenaire d'ingénierie auprès des collectivités lauréates depuis le lancement du programme national en octobre 2020 et accompagne à ce jour 11 collectivités lauréates PVD sur le territoire.

RENCONTRES ET RÉSIDENCES

Intervention lors de la journée technique « végétal et planification » : partage d'expériences et visites inspirantes

L'agence a été sollicitée pour intervenir à la Journée technique « Végétal et planification : leviers d'actions à l'échelle locale », organisée par « Plantes et Cités » à Nantes le 29 septembre 2022. L'intervention lors d'une table ronde consacrée aux outils du Plan Local d'Urbanisme relatifs à la nature en ville a permis à l'Agence de présenter les principes de Coefficient de Biotope par Surface et son application dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté d'Agglomération MaubeugeValdeSambre. Sont également intervenues lors de cette table ronde l'Eurométropole de Strasbourg ainsi que la Métropole de Rennes. Une visite dans le centre-ville de Nantes l'après-midi a permis de découvrir les actions menées par la collectivité en faveur de la re-végétalisation d'un centre-ville, contraint par l'urbanisation dense et une forte minéralité. Une visite inspirante pour nos projets sur notre territoire d'action !.

Participation aux Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement : viser l'inter territorialité

Les Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement (ARAA), mis en place par l'Agence Hauts-de-France 2020-2040, ont pour ambition d'impulser de nouvelles pratiques en matière d'aménagement

et d'accompagner les territoires dans la mise en œuvre des orientations régionales issues du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. Ils s'adressent aux ingénieries en charge de la planification des territoires, et en priorité aux SCoT, dans l'objectif de leur apporter des éléments pédagogiques et d'aide à la prise de décision. L'agence a participé aux différents temps forts du lancement et de l'écriture du programme d'actions des ARAA.

Les « Résidences » : une démarche de co- construction du projet entre les agences d'urbanisme en partenariat avec l'Agence Hauts-de-France 2020-2040

Dans le cadre du dispositif « Résidences » pilotée par la Région Hauts-de-France en partenariat avec URBA 8 (le réseau régional des agences d'urbanisme), l'ADU et l'ADUGA (Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois) ont accompagné la commune de Péronne, dans le département de la Somme, dans la définition d'un projet stratégique pour l'attractivité de son centre-ville.

Une démarche de concertation et de co-construction a été mise en place afin de recueillir l'avis des habitants et des partenaires techniques présents sur le territoire de la commune.

A la fin de la démarche, les Agences ont participé à la production d'un cahier de synthèse qui aidera la municipalité dans sa réflexion de redynamisation de son centre-bourg.

FOCUS 3

RÉCOLTER L'« EXPERTISE D'USAGE » : DES PROJETS POUR LES HABITANTS ... AVEC LES HABITANTS !

Au cours de l'année 2022, l'ADU a accompagné les communes de **Ferrière-la-Grande**, **Guise** et **La Capelle** dans le cadre de leurs **projets en intégrant les habitants dans la réflexion à travers les ateliers de concertation et de co-construction**.

Ces ateliers avaient pour objectif d'alimenter la réflexion autour des projets de chaque commune en prenant en compte les aspirations des usagers du territoire.



FERRIÈRE-LA-GRANDE



Dans le cadre de sa convention avec la commune de Ferrière-la-Grande, l'ADU a organisé des **ateliers de concertation avec les habitants en octobre 2022** afin de les associer au projet de la commune. Celui-ci consiste à réaménager son centre-ville en requestionnant les mobilités et en requalifiant les espaces de respiration existants sur la commune.



FOCUS 3

RÉCOLTER
L'« EXPERTISE D'USAGE » :
DES PROJETS POUR LES HABITANTS
... AVEC LES HABITANTS !

GUISE

L'ADU a signé une convention de partenariat avec la commune de Guise qui vise l'accompagnement de la commune dans le développement de la mobilité douce. L'agence a organisé les ateliers de concertation avec les habitants en novembre 2022, au nouveau tiers lieu de la commune. Un recueil des avis des habitants a été effectué également sur le marché hebdomadaire de Guise afin de recueillir les habitudes des locaux.



LA CAPELLE



Pour la commune de la Capelle, la concertation avec les habitants a eu lieu dans un premier temps durant la foire aux fromages où l'agence a tenu un stand. L'ADU a récolté durant ce temps d'échanges les avis des habitants et des enfants au sujet du réaménagement de la rue du Général de Gaulle qui traverse la commune du Nord au Sud et la Place de la Demi-Lune qui est très minérale et sous utilisée actuellement.



Une deuxième phase de concertation aura lieu en janvier 2023. Celle-ci aura pour objectif d'interroger les collégiens et les habitants sur leurs pratiques des modes de déplacements doux à La Capelle et de récolter leurs propositions d'aménagement afin de favoriser les mobilités douces au sein de la commune.

FOCUS 4

BAVAY UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE EN CENTRE-VILLE

Inscrite au sein du programme « **Petites Villes de Demain** », la commune de Bavay a souhaité mener plusieurs réflexions concernant ses différents projets et a sollicité l'agence pour être accompagnée.

Depuis 2020, la commune a pour ambition d'agrandir sa bibliothèque et d'offrir à ses habitants et aux usagers des villes voisines, un équipement plus grand et ambitieux.

Après avoir écrit un **projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES)** la ville souhaitait avancer sur le projet en le concrétisant.

Le rôle de l'agence a alors été de recenser tous les besoins et de réaliser une étude de faisabilité sur un lieu bien particulier.

En effet, en plein centre-ville le bâtiment de la perception était désaffecté depuis de nombreuses années. Intégré pleinement à la structure urbaine de la place, ce bâtiment, datant du 18ème siècle et ayant subi plusieurs transformations au fil du temps, est l'entrée du parc municipal reliant le centre aux remparts de la ville.



On peut y découvrir une enfilade de bâtiment de plusieurs époques dont un bâtiment de façade art déco. La réhabilitation de ce bâtiment était comme une évidence pour la commune pour y installer la future médiathèque.



Un travail a alors été entrepris entre la commune et l'agence pour mettre en place une étude de faisabilité en fonction des besoins. Outre la médiathèque, le bâtiment accueillera également la permanence du Tiers Lieu de la CCPM mais aussi les permanences de France Services.



On y trouvera

- un espace d'accueil pour les usagers,
- des espaces petite enfance,
- fictions,
- documentaires,
- jeux,
- multimédia,
- presse
- mais également un espace de coworking.

La volonté de la commune était aussi de proposer un **espace ateliers** et un **espace polyvalent** qui pourra recevoir des expositions et ponctuellement de petits concerts en lien avec le jardin communal où se trouve le kiosque à musique.

C'est avec ce leitmotiv de préserver le patrimoine et d'offrir un nouvel équipement actuel que l'agence à travailler avec les élus et techniciens de la ville.

Cet accompagnement se poursuivra en 2023, avec l'appui au lancement du concours d'architecture qui permettra de voir la concrétisation du projet.

Parole de



**Francine
CAUCHETEUX,**

Maire de Bavay

“

Retenue dans les dispositifs «revitalisation centre Bourg» et Petites villes de demain», lauréate du programme «Avelo2», la ville de BAVAY se devait de s'engager dans des projets structurants (...)

Retenue dans les dispositifs

- «revitalisation centre Bourg» et
- Petites villes de demain»,
- lauréate du programme «Avelo2»,

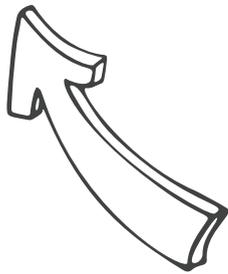
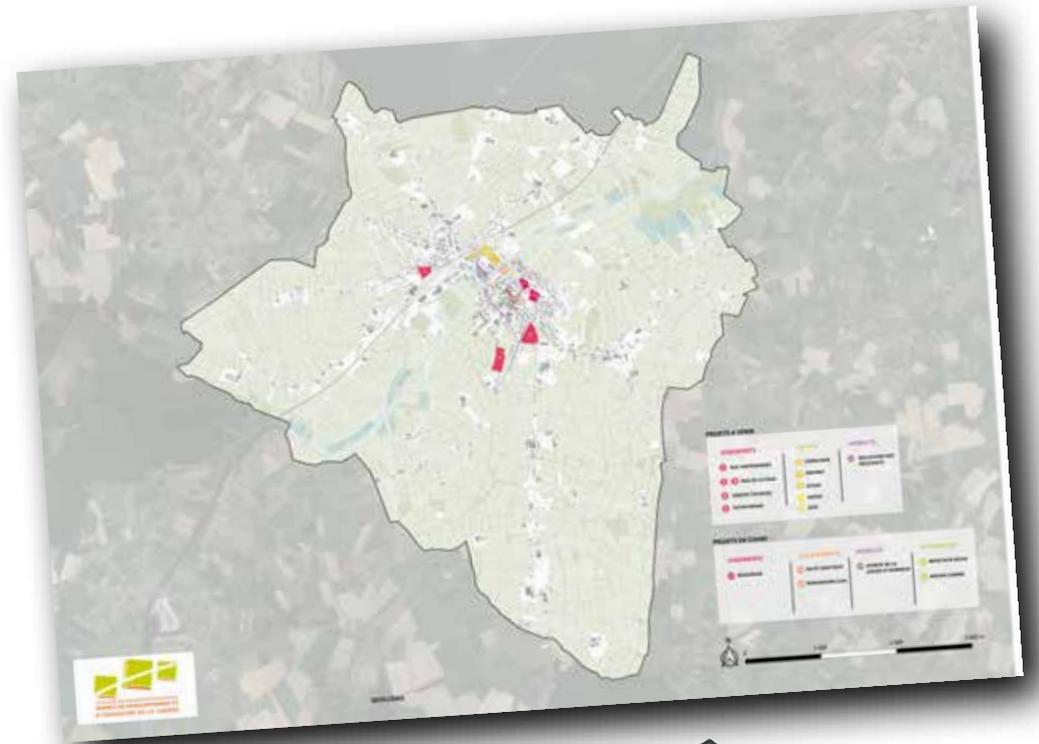
la ville de BAVAY se devait de s'engager dans des projets structurants afin de renforcer l'attractivité de la commune et le bien vivre au service des habitants, de favoriser le développement culturel dans sa diversité :

- le projet de Médiathèque,
- la rénovation de l'habitat dégradé,
- favoriser la mobilité de tous au sein de la commune

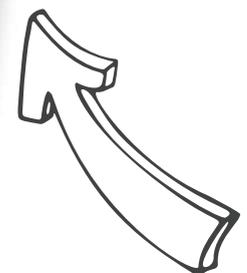
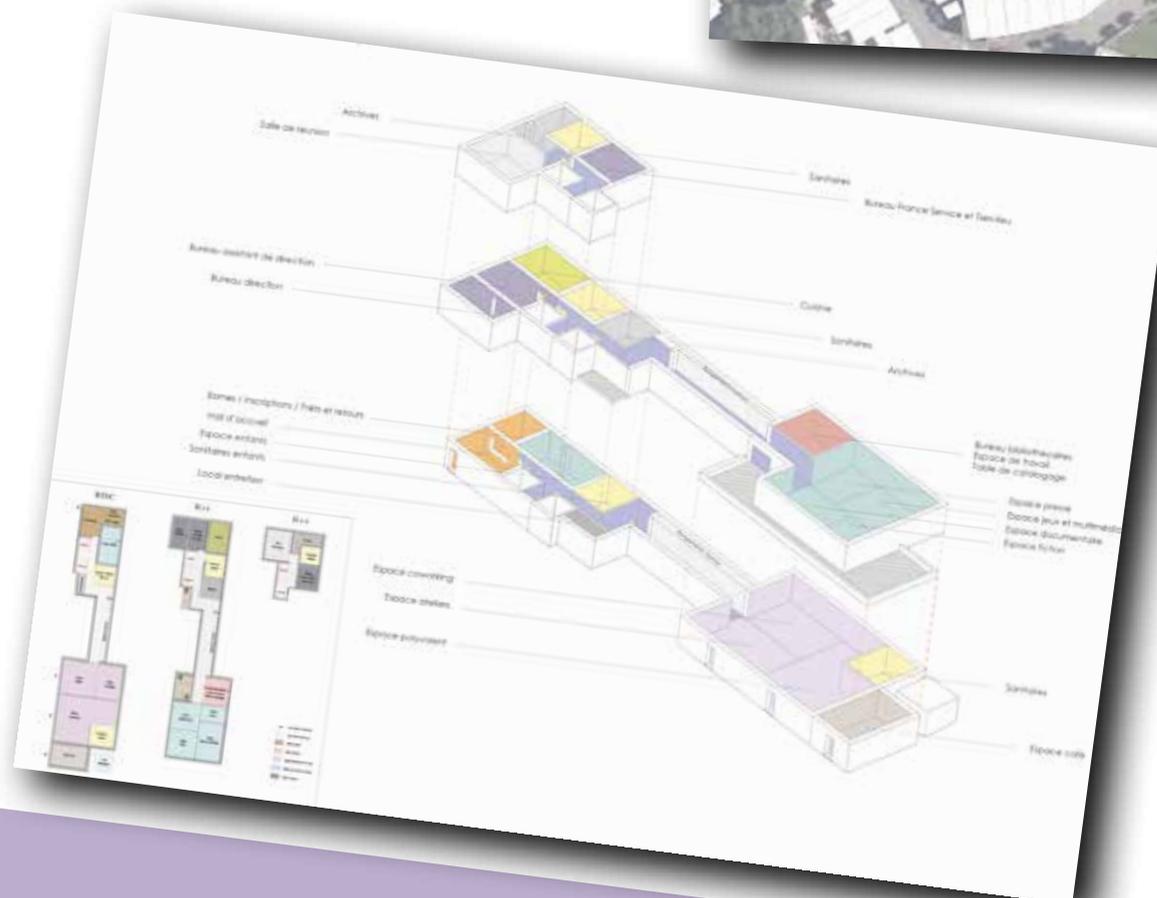
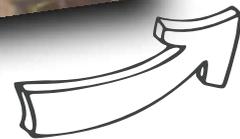
doivent y contribuer.

Pour élaborer ces projets qui représentent un investissement conséquent, la commune bénéficie d'un réel accompagnement au travers de la convention signée avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme qui assure un rôle d'expertise, de conseil et d'assistance dans la formalisation des projets, dans l'élaboration des documents de planification et dans la mise en œuvre des démarches opérationnelles.

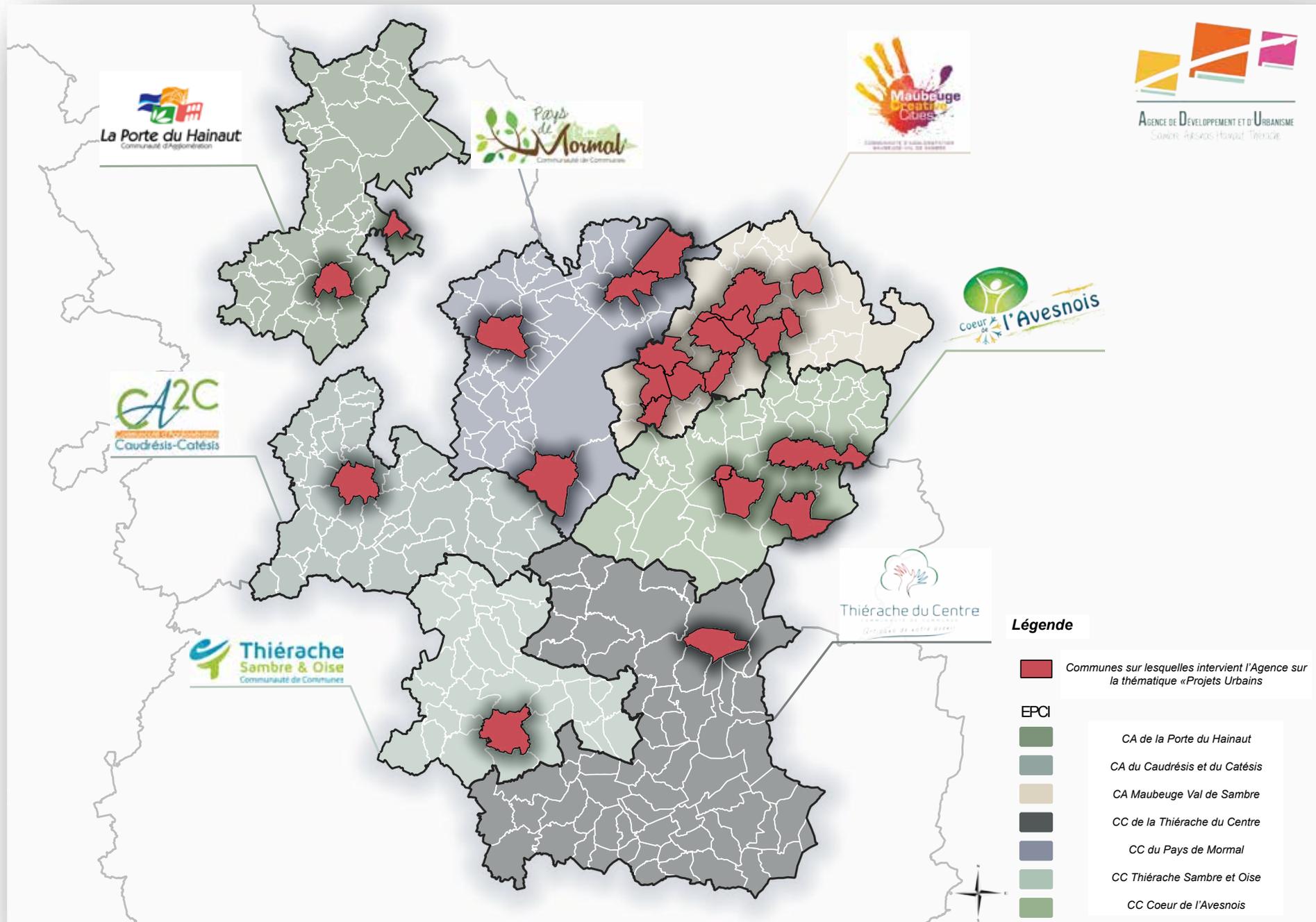
Exemples de Travaux réalisés... Projets Urbains



Exemples de Travaux réalisés... Projets Urbains



Carte des Projets Urbains



LES AUTRES PROJETS URBAINS

DANS LE COEUR DE L'AVESNOIS

Avesnes sur Helpe Vers une requalification du "grand quartier"

L'agence participe aux côtés de la commune d'Avesnes-sur-Helpe à l'étude de requalification du « Grand Quartier ». Une étude urbaine a été réalisée afin d'identifier les enjeux fonciers, relatifs à l'habitat dégradé, aux mobilités et aux espaces publics. Des groupes de travail sont coorganisés avec la 3CA, dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » sur ce projet de requalification majeur du centre-ville.

Par ailleurs, un schéma cyclable est en cours de préfiguration. Les études réalisées par l'Agence pourront être approfondies en 2023 afin de pouvoir mettre en place un système vélo cohérent et efficace sur la commune chef-lieu d'arrondissement.

Enfin, dans le cadre de sa politique de transition énergétique vertueuse, la Ville d'Avesnes-sur-Helpe a décidé de revoir sa stratégie actuelle concernant ses installations d'éclairage public et autres installations connexes. L'agence accompagne la commune dans la réalisation de son schéma directeur « éclairage public ».

Avesnelles Définition du projet global de la commune

La commune d'Avesnelles a fait appel aux services de l'Agence afin de concrétiser son « Grand Projet » relatif à la revitalisation de son centre-bourg et la reconversion de l'espace Cardé et de ses abords. L'agence a participé à la définition du projet global de la commune, mêlant création d'un pôle scolaire, aménagement d'espaces publics et restructuration d'un pôle sportif. L'accompagnement auprès de la commune s'est concrétisé par la production des éléments permettant de déposer les dossiers de subvention (descriptif du projet, plannings et budgets prévisionnels, visuels 3D).



Felleries Une nouvelle école en centre bourg

Dans une volonté de requalification de son centre-bourg, la commune de Felleries a fait appel à l'agence pour faire rentrer en cohérence ses différents projets d'aménagement. L'agence a accompagné dans un premier temps la commune dans la faisabilité de création de son nouveau groupe scolaire en centre bourg. Un programme et une étude de faisabilité ont été réalisés. L'accompagnement se poursuit dans le cadre des demandes de subventions et la mise en place du concours d'architecture. L'ambition de la commune s'étend également sur la réhabilitation de la friche de la brasserie ainsi qu'une liaison piétonne et qualitative à proximité de ces équipements dont l'agence réalisera le diagnostic mobilité. Ce sont tous ces éléments qui vont venir s'articuler ensemble, afin de recréer en un seul projet tout le centre de la commune.



Sains du Nord La Zéro Artificialisation Nette en milieu rural

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », l'ADU a accompagné la commune de Sains-du Nord sur trois projets structurants :

- Reconversion de la friche Stiona en Zones d'Activités Economiques et création d'une salle de sports
- Reconversion de l'espace dit de l'ancienne caserne avec création d'un bâtiment modulable
- Reconversion de la friche Jersey de Paris en entrée de ville

L'ADU est présente aux côtés de la commune, en apport en ingénierie, afin de concrétiser ces projets : présence en réunions, suivi des études réalisées par des Assistances à Maîtrise d'Ouvrage, Maîtrise d'Œuvre ou partenaires.

LES AUTRES PROJETS URBAINS

DANS L'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE



Aulnoye-Aymeries Poursuite du programme "reconstruire la ville sur la ville"

L'ADU a accompagné la commune d'Aulnoye-Aymeries dans la réalisation de plusieurs projets de centre-ville :

- Propositions d'aménagement commercial rue Jean Jaurès
- Accompagnement de la commune dans la procédure de Déclaration d'Utilité Publique sur la rue Jean Catelas (diagnostic et enjeux d'aménagement)
- Accompagnement de la commune dans le projet d'aménagement de la rue Gabriel Péri, en lien avec la convention avec l'Etablissement Public Foncier
- Etude de faisabilité sur la création d'un dojo régional
- Aide au dépôt d'un dossier de subvention auprès de l'Agence Nationale des Sports pour la réhabilitation de la salle Ladoumègue

La Florentine Un lieu de vie sur une ancienne zone industrielle

C'est au pied de la tour Florentine, que l'agence a accompagné les communes d'Aulnoye-Aymeries et de Leval aux réflexions et études menées sur la requalification du site afin d'en faire un lieu de vie familiale et de détente par l'implantation de différents projets :

- La création d'un skatepark intérieur, dans un ancien bâtiment industriel délaissé
- La création d'une aire de jeux
- La rénovation et la création d'un terrain multisport
- La création d'un pumphtrack, en lien avec l'implantation sur le site d'une association de cyclisme local.

Le tout dans un espace sécurisé, naturel en lien avec les activités du centre social présent sur le site.

Bachant Réhabilitation des écoles maternelles et élémentaires

L'agence accompagne la ville de Bachant suite à un préprogramme visant à la réhabilitation technique et thermique des écoles maternelles et élémentaires. Un programme a été élaboré et une maîtrise d'œuvre a été nommée : "le cabinet Hyperbole". Un avant projet définitif a été validé par la ville et le dossier de consultation des entreprises est prévu pour début 2023. Le projet a été présenté au cours des vœux du Maire à sa population. Démarrage prévu en 2023.



Bousignies-sur-Roc Un tiers lieu en milieu rural

L'agence a été sollicitée par la commune de Bousignies-sur-Roc pour concrétiser son projet relatif à la transformation de l'ancienne école communale en un lieu mixte et diversifié. Ce nouveau lieu accueillera une épicerie et un bar-brasserie, ce qui favorisera un lien social et solidaire entre les habitants de la commune.

Afin d'élaborer ce projet, l'ADU a réalisé une étude de faisabilité permettant de visualiser le futur du bâtiment puis a conseillé la commune sur les différents aspects du projet (aménagements, travaux, subventions, etc...).

Boussois Un projet global en centre-bourg

L'agence a accompagné la commune de Boussois sur son projet destiné à entamer une rénovation globale et thermique de son complexe sportif. L'enjeu de ce projet est de transformer un espace sportif présent sur la commune depuis soixante ans et d'en faire un atout pour la commune permettant à l'avenir son rayonnement sur les communes environnantes.

Adossé à ce projet de rénovation, l'aménagement des abords du complexe, le parvis de la mairie et des espaces de détente attenants sont entièrement prévus. L'objectif est de requalifier l'espace qui est aujourd'hui minéral et d'en faire pour demain un véritable lieu de vie en centre-bourg.

Le travail de l'ADU s'est concrétisé par la réalisation d'études de faisabilité et l'assistance conseil concernant les aspects relatifs aux transitions.

Cerfontaine Sécurisation de la RD 936

La ville de Cerfontaine a missionné l'agence sur la faisabilité de sécuriser la RD 936, cette route traversante étant propice à la vitesse, et étant très accidentogène.

Pour ce faire l'Agence s'est adossée au cabinet Ageci.

Après plusieurs réunions avec les services du Département un plan d'aménagement a été élaboré et doit être présenté aux services de l'Etat, du département, de la Région et de l'EPCI pour permettre à la ville de bénéficier de financements.



LES AUTRES PROJETS URBAINS

DANS L'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE



Elesmes

Sauvegarde et valorisation du patrimoine bâti de la commune

La commune d'Elesmes a fait appel à l'ADU afin d'étudier la faisabilité de la réhabilitation d'une ancienne ferme datant du XVIIIème siècle. Ce bâtiment est le dernier élément patrimonial de la commune, il représente alors un enjeu fort notamment pour sa sauvegarde.

Le rôle de l'ADU consiste à accompagner la commune pour le devenir de ce bâtiment mais également à participer à la définition globale du projet.

Ferrière-la-Grande

Aménagement des places Gambetta et République

L'agence a été sollicitée par la commune de Ferrière-la-Grande pour être accompagnée sur son projet global de redynamisation de son centre-ville par le réaménagement de ces deux places : la place de la République et la place Gambetta. Plusieurs réunions se sont tenues cette année afin d'identifier les atouts et faiblesses du centre-ville de la commune et de recenser les besoins des usagers et commerçants notamment via des ateliers de concertation avec les habitants organisés conjointement par la commune et l'agence. Le travail d'accompagnement et conseil continue sur l'année 2023 avec une étude de faisabilité d'aménagement et un diagnostic mobilité du centre-ville.

Hautmont

La reconquête du centre-ville

La Ville d'Hautmont s'engage dans le renouveau de son centre-ville, autour de son pôle historique support d'une réflexion vers une ouverture à la nature avec la valorisation des berges de Sambre depuis le port de plaisance jusqu'au futur Village de marques. La réflexion intègre la reconversion du site de l'abbaye et de ses dépendances, la réflexion sur les logements de la rue Marcel AIME, le réaménagement du Square du 8 mai, un programme d'habitat sur la friche Paquet... le tout liaisonné par des cheminements doux.

Cette démarche s'est concrétisée, grâce à l'agence, par la signature d'un partenariat avec Histoire et Patrimoine, qui s'est porté acquéreur de 2 ailes de l'abbaye, pour y réaliser un programme de logements. Inscrite au titre des Monuments Historiques, l'abbaye est un patrimoine remarquable, auquel la population sambrienne est attachée. C'est pourquoi en complément de cette opération immobilière, la commune est engagée avec l'agence, avec l'appui du cabinet MAES, dans une programmation urbaine en centre-ville, recentrée sur le cœur historique.

Hautmont

Le renouveau du Stade Jean Damien

Dévasté par la tornade de 2008, le complexe sportif Jean Damien abritait plusieurs activités sportives. Ce dernier est situé dans le quartier des Exotiques, qui est à ce jour le seul quartier de la commune dépourvu d'infrastructures sportives. La commune d'Hautmont a fait appel à l'agence pour l'accompagner sur la réalisation d'un nouvel équipement sportif innovant, intégrant une offre diversifiée, inédite, et accessible à tous, au rayonnement territorial voire transfrontalier. Ce nouveau complexe sportif offrira plusieurs offres regroupées en différents pôles à savoir : un pôle dédié aux sports de combat, un pôle dédié aux sports collectifs, un pôle dédié aux sports de raquette innovants et un pôle dédié aux sports de plein air composé d'un anneau d'athlétisme à homologation régionale, semi-couverte. C'est ainsi que l'agence a réalisé, avec l'appui du LAB AMO, un diagnostic de l'offre sportive hautmontoise et de l'arrondissement, une étude de faisabilité de l'équipement et a guidé la commune dans la procédure du concours d'architecture. L'agence continue son accompagnement auprès de la ville dans les différentes phases de réalisation.

Limont-Fontaine

Réhabilitation du patrimoine à travers l'église du village

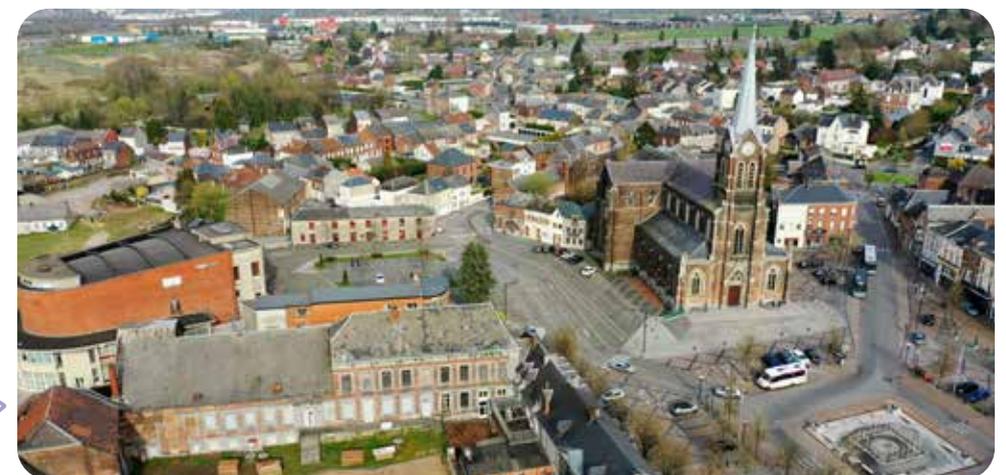
La ville de Limont Fontaine s'appuie sur un cœur riche et historique. L'église y joue un rôle central et offre une visibilité importante.

L'église est fermée depuis de nombreuses années du fait de sa vétusté, les matériaux se dégradent et cela s'accroît avec le temps.

La ville souhaite redonner une nouvelle jeunesse à cet édifice et replacer l'église comme la vitrine de la ville.

Après l'élaboration du programme par l'agence et la nomination du cabinet Brunelle (architecte du patrimoine), l'avant-projet définitif a été présenté et le dossier de consultation des entreprises est en cours.

L'agence continue à jouer son rôle d'accompagnement avec l'agglomération pour déposer les dossiers de subventions.



LES AUTRES PROJETS URBAINS

DANS L'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE

Louvroil Restructuration urbaine d'une friche habitat en cœur de ville

L'ADU a accompagné la commune de Louvroil sur une étude de faisabilité concernant l'aménagement de la rue Jean Jaurès et la trame viaire du carrefour Jules Gallois – Jean Jaurès. Ce travail doit permettre à la commune de renouveler sa convention en partenariat avec l'Établissement Public Foncier afin d'élargir le périmètre d'action du projet, d'acquérir les biens présents dans ce périmètre et de les déconstruire.

L'objectif de ce projet est d'apporter et d'améliorer l'aménagement et l'image de cette rue qui est aujourd'hui fortement dégradée.

Pour ce projet, l'Agence a accompagné la commune en lui apportant des conseils mais aussi en réalisant un diagnostic et plusieurs propositions d'aménagements possibles.



Louvroil Construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier des Près du Paradis

Dans le cadre du NPNRU et plus spécifiquement le renouvellement urbain du quartier des Près du Paradis à Louvroil, l'ADU accompagne le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire qui comprendra les écoles maternelle et primaire, un restaurant scolaire et des locaux périscolaires.

Le rôle de l'ADU consiste en l'assistance-conseil pour l'élaboration du programme et l'analyse des offres du concours de maîtrise d'œuvre, ainsi que la bonne articulation avec l'ensemble des projets NPNRU sur le territoire.



Maubeuge Anne Franck Une nouvelle école moderne et environnementale

Le projet du NPRNU a pour ambition de relier les deux quartiers "Les Présidents et les Ecrivains" et les ouvrir sur leur environnement notamment en requalifiant les entrées de quartier et en créant un nouvel axe reliant l'Avenue Jean Jaurès et la route de Feignies.

Situé à la jonction des deux quartiers, le site du futur groupe scolaire a une position stratégique par rapport aux enjeux du renouvellement urbain.

L'Agence, accompagnée par une AMO, a donc préparé un programme pour ce projet ambitieux. Le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en fin d'année 2022.



Maubeuge Pôle gare Appel à Manifestation d'Intérêt en cœur de ville

La CAMVS a fait appel aux services de l'ADU afin d'analyser les réponses des porteurs de projets souhaitant aménager un ensemble immobilier s'intégrant dans l'opération de requalification du pôle gare de Maubeuge (Appel à Manifestation d'intérêt). Cette analyse produite par l'agence a pu être présentée au jury de sélection du projet. Le porteur de projet s'est engagé à proposer un programme mixant hébergement hôtelier, commerces et logements dans un cadre de vie agréable en lien entre la gare et le centre-ville.

Neuf-Mesnil Recréer un nouveau Centre Bourg

La ville a la volonté de requalifier son centre bourg, elle entreprend la transformation globale de celui-ci.

La commune souhaite non seulement réhabiliter l'école élémentaire actuelle en y ajoutant une extension, elle souhaite aussi créer une nouvelle salle polyvalente ainsi qu'une liaison piétonne et qualitative à proximité de ces équipements en ayant une réflexion sur la possible installation d'un mini réseau de chaleur bois.

En 2022, l'agence a donc préparé la faisabilité du projet avec une présentation au corps enseignant, au conseil municipal et à la population.

Ensuite le programme a été rédigé et le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé.



Pont-sur-Sambre Etude de faisabilité pour la création d'un groupe scolaire

La commune de Pont-sur-Sambre a sollicité l'ADU afin de mener une étude de faisabilité sur la possibilité d'implantation d'un groupe scolaire et de logements. L'agence a pour rôle d'accompagner et de réaliser un projet répondant aux attentes et aux besoins de la commune. Ce projet concerne également le réaménagement de la voirie – rue du 8 mai 1945 - afin de rendre cette route plus sécurisée pour les piétons aux abords du futur groupe scolaire.

LES AUTRES PROJETS URBAINS

DANS LE PAYS DE MORMAL



Landrecies

Une stratégie visant la reconversion des friches et le recyclage du foncier disponible en ville

Le rôle d'accompagnement et de conseil qu'assure l'ADU au profit de la commune de Landrecies se traduit à travers plusieurs projets. Durant l'année 2022, un travail a été mené aux côtés de la commune en vue de renforcer sa stratégie de reconversion des friches urbaines et de recyclage du foncier disponible en ville dans le contexte de la zéro artificialisation nette.

Les missions de l'ADU consistent ainsi à accompagner la commune dans l'acquisition du foncier nécessaire à la réalisation d'opérations d'aménagement notamment des projets de logements.



Le Quesnoy

Nouvelle phase pour le quartier gare

En 2022, l'Agence a accompagné la commune du Quesnoy dans la rédaction de l'appel à manifestation d'intérêts sur le secteur « Refresco », friche de 6 hectares. Sur ce site, et dans le but de poursuivre la transformation du quartier Gare, la Commune souhaite renouveler le partenariat avec l'Etablissement Public Foncier via l'établissement d'une nouvelle convention, afin que celui-ci acquiert dans un premier temps les biens, gère les biens acquis, déconstruit et traite les sources de pollution concentrées, et in fine cède le terrain à la commune puis à un opérateur afin de laisser place à la création d'un nouveau quartier. L'objectif de cet appel à projets vise à l'identification d'un porteur de projet capable d'aménager cette opération et de vérifier la faisabilité financière de celle-ci. L'analyse des offres est prévue début 2023.



Le Quesnoy

La renaissance du Château !

Inscrit au titre des Monuments Historique en 2016, le château Marguerite de Bourgogne est un élément patrimonial de la Ville de Le Quesnoy qui s'interroge sur son devenir. Le bâtiment, dont les vestiges de la cave sont très intéressants d'un point de vue historique, a connu plusieurs transformations et demande aujourd'hui des travaux de restauration. La commune a fait appel à l'agence pour réfléchir à la réaffectation du bâtiment et un partenariat s'est créé avec Histoire et Patrimoine. Le château sera racheté par le groupe pour y créer des logements de qualité. Les caves seront, elles, préservées et rendues publique par la création d'un lieu culturel et touristique. L'agence continue à suivre le projet avec la commune et Histoire et Patrimoine.



Taisnières-sur-Hon

Une nouvelle Mairie

Après différentes études, la ville a sollicité l'ADU pour les accompagner sur la création d'une nouvelle Mairie dans son centre bourg à proximité des commodités actuelles. Pour cela, elle souhaite déplacer sa Mairie dans un corps de ferme qui accueille actuellement les services techniques, situé à la croisée des chemins entre l'école communale et la nouvelle salle polyvalente (comprenant le restaurant scolaire).

L'agence a donc travaillé sur l'élaboration d'un programme qui permettra de lancer le marché de maîtrise d'œuvre en début 2023.



LES AUTRES PROJETS URBAINS

EN THIÉRACHE

La Capelle Imaginer le futur de la Capelle avec les habitants

Au-delà de son apport en ingénierie dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », l'ADU a poursuivi son accompagnement de la commune de La Capelle en démarrant l'étude relative au réaménagement de la rue du Général de Gaulle et à l'aménagement de la place de la Demi-Lune. Présente lors de la « Foire aux Fromages » afin de récolter les avis des habitants et des visiteurs de la commune, l'Agence a pu récolter des premiers éléments de diagnostics afin d'enclencher en 2023 des ateliers de co-construction avec les collégiens et les habitants sur la thématique de la mobilité. L'Agence accompagne par ailleurs la commune dans son projet de création d'un Tiers-Lieux.

Guise Réfléchir aux déploiements des mobilités douces

Inscrite au sein du programme « Petites Villes de Demain », la commune de Guise a porté le souhait de mener une réflexion sur le déploiement des mobilités douces et la création d'un parc de détente et de loisirs en centre bourg. C'est sur ces sujets que l'agence a mené cette année des études, à travers la réalisation d'un diagnostic porté à l'échelle du centre-ville sur les mobilités douces, mais également par la réalisation d'ateliers participatifs à l'occasion des portes ouvertes de « La passerelle 70 ». L'occasion d'échanger avec les Guisards sur leurs modes de déplacements et leurs souhaits en matière de mobilité. La commune de Guise disposant d'un patrimoine historique riche, il est important de coupler les attentes des locaux, des élus avec les éléments de valorisation touristique.



DANS L'AGGLOMÉRATION PORTE DU HAINAUT

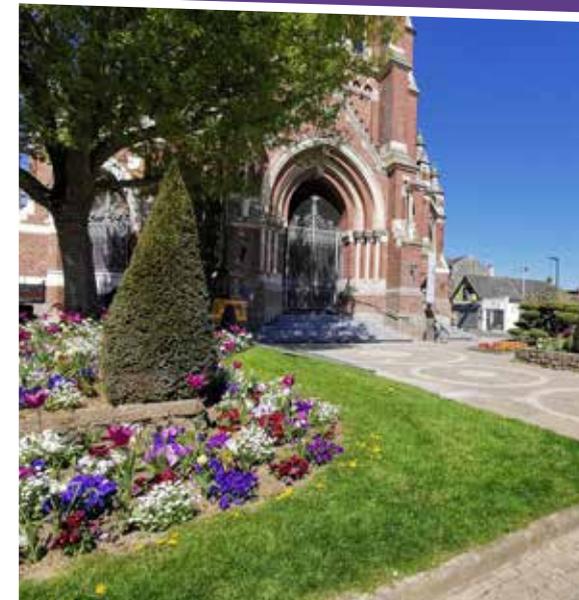
Douchy-les-Mines Une nouvelle école et restauration scolaire

La commune de Douchy-les-Mines a fait appel à l'agence dans le cadre de son école maternelle Mousseron. Après différents diagnostic et scénarios, la commune souhaite offrir un nouvel équipement public avec la création d'une nouvelle école maternelle et d'une nouvelle restauration scolaire. Accompagné par le LAB AMO, l'agence a réalisé pour la commune une étude de faisabilité de l'équipement et a guidé la commune dans la procédure du concours d'architecture. L'agence continue son accompagnement auprès de la ville dans les différentes phases de réalisation.

La Sentinelle Redynamisation du centre-ville

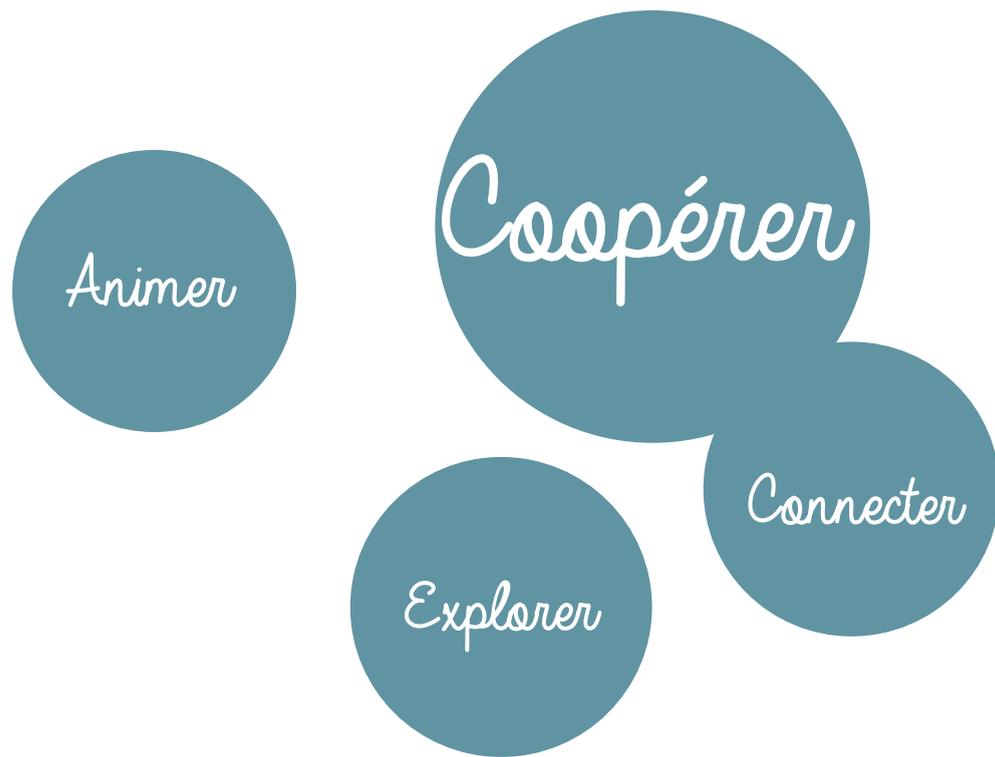
L'agence accompagne la commune de LaSentinelle dans le cadre de ses différents projets d'aménagement. En tant que conseillère sur la création de la nouvelle école maternelle et restauration scolaire, l'agence guide également la commune dans le cadre de la mise en cohérence de ses projets d'aménagements. Ville géographiquement placée entre 2 agglomérations et traversée par l'autoroute, elle souhaite offrir à ses habitants des équipements de qualité et redynamiser son centre-ville. L'agence continue ce travail avec la commune sur l'année 2023.

DANS L'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS-CATÉSIS



Caudry L'assistance conseil au service du territoire caudrésien

L'agence assure auprès de la commune de Caudry, lauréate du programme « Petites Villes de Demain », un appui technique à travers des missions d'assistance conseil ou la réalisation d'études de faisabilité selon les demandes de la commune pour des projets de centre-bourg destinés à la redynamisation du centre-ville. Le travail de l'agence s'est également porté sur la réalisation d'un diagnostic mobilité en vue de travailler sur la cyclabilité au sein de la commune.



PÔLE TRANSITION ET TRANSFRONTALIER

L'ADU apporte son soutien aux collectivités locales en réalisant des études et des analyses sur le champ du développement durable et de la transition énergétique. L'objectif de ce travail est d'aboutir à des préconisations afin d'anticiper notamment le réchauffement climatique.

L'agence travaille également en coopérations transfrontalières liées aux stratégies et enjeux du territoire du Grand Hainaut. Elle participe et anime avec les partenaires plusieurs actions stratégiques et opérationnelles faisant écho de part et d'autre de la frontière et intéressant tous les publics cibles.

FOCUS 1

COTTRI SAMBRE-AVESNOIS – DOMAINE DE COOPERATION “RECHERCHE, DEVELOPPEMENT, INNOVATION”

Le COTTRI a permis aux collectivités de la Sambre-Avesnois de définir des orientations stratégiques à décliner localement afin d'atténuer et d'adapter l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe aux effets du changement climatique. La stratégie ainsi définie, et traduite sous forme de « feuille de route REV3 locale », repose sur 9 domaines de coopération thématique.

Parmi ces derniers, le domaine de coopération « **Recherche & Développement, Innovation (RDI)** » a fait l'objet d'une mission d'assistance conseil spécifique de la part de l'agence et de la CCI Grand Hainaut sur les quatre années du dispositif. Partant du constat que les compétences locales en matière d'innovation sont à valoriser sur le territoire, et de surcroît dans un contexte de REV3 grandissant, les collectivités signataires^[1], aux côtés des partenaires publics/privés du COTTRI ont défini une orientation stratégique ainsi qu'un objectif opérationnel à atteindre à horizon 2023 :

« **Expérimenter afin de déployer à terme des actions innovantes dans l'ensemble du territoire** »

L'objectif consistait alors à accompagner les entreprises dans la faisabilité de leurs projets innovants par l'intermédiaire d'un **guichet unique local** (relais des dispositifs de financement, d'implantation, de formations, de partenaires).

COTTRI Sambre-Avesnois

Dirigeants d'entreprises, vous avez un projet de développement visant à réduire votre impact environnemental pour faire évoluer vos process ou vos produits en lien avec la Troisième Révolution Industrielle (REV3) ?

DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE « REV3 » EN SAMBRE-AVESNOIS, LA CCI HAUTS-DE-FRANCE ET LES ÉQUIPES DU COTTRI PEUVENT VOUS AIDER !

UN ACCOMPAGNEMENT EN 5 ÉTAPES

- 01 RENDEZ-VOUS** pour échanger sur votre projet. Réalisation d'un diagnostic joint de diagnostic CCI (éligible financé par le COTTRI et l'Adème).
- 02 QUALIFICATION** de votre projet sous l'angle Rev3 pour répondre à vos objectifs prioritaires.
- 03 ACCOMPAGNEMENT** technique et/ou financier personnalisé de votre projet :
 - Identification et sélection des outils et des partenaires appropriés.
 - Aide au montage de votre dossier, identification des financements possibles.
 - Le cas échéant, réalisation d'un pré diagnostic propriété industrielle (PI).
 - Orientation vers d'autres dispositifs au regard des besoins de l'entreprise.
- 04 SUIVI** de votre projet par votre conseiller CCI qui restera votre contact privilégié.
- 05 COMMUNICATION et PROMOTION** de votre projet à l'occasion d'un Rev3 Tour.

100% de l'accompagnement financé par le Hauts-de-France pour les entreprises profitant du COTTRI Hainaut Thiérache Région Hauts-de-France

100% de l'accompagnement financé par le Hauts-de-France pour les entreprises profitant du COTTRI Hainaut Thiérache Région Hauts-de-France

100% de l'accompagnement financé par le Hauts-de-France pour les entreprises profitant du COTTRI Hainaut Thiérache Région Hauts-de-France

100% de l'accompagnement financé par le Hauts-de-France pour les entreprises profitant du COTTRI Hainaut Thiérache Région Hauts-de-France

100% de l'accompagnement financé par le Hauts-de-France pour les entreprises profitant du COTTRI Hainaut Thiérache Région Hauts-de-France



Quels sont les résultats ?

Au 1er Novembre 2022, ce sont **51 projets d'innovation de rupture et/ou de performance environnementale** qui ont été identifiés, et qui à ce jour font l'objet d'un accompagnement administratif, financier et technique de la part de l'ADU, de la CCI Grand Hainaut ou d'autres acteurs institutionnels. Ces 51 projets concernent **35 entreprises** du tissu économique territorial et ont permis d'atteindre **170% de l'objectif initial du COTTRI Sambre-Avesnois**.

[1] Collectivités signataires : CA Maubeuge Val de Sambre, CC du Pays de Mormal, CC du Cœur de l'Avesnois, CC du Sud Avesnois, ville de Maubeuge, ville de Fourmies.

Parole de



**Mathieu
BARBAUD,**

Directeur REV3
CCI Hauts-de-France

“

La volonté commune de l'ADU et de la CCI de promouvoir la dynamique Rev3, (...)

La volonté commune de l'ADU et de la CCI de promouvoir rev3, le projet régional de transformation durable de la région, a naturellement amené les deux organismes à travailler ensemble dans le cadre du COTTRI Sambre Avesnois, un dispositif financé par l'Ademe.

Cette coopération s'est concrétisée dans l'accompagnement de projets innovants d'entreprises visant à optimiser l'efficacité industrielle et la performance environnementale.

La CCI a identifié de nombreux projets d'entreprises du territoire et a qualifié les meilleurs en dégagant leurs caractéristiques innovantes et environnementales. 50 projets ont ainsi été accompagnés sur la période du COTTRI, se rapportant à l'économie circulaire, à la performance énergétique, aux énergies renouvelables, à la mobilité durable.

Les conseillers de la CCI sont fortement engagés à la fois au service des entreprises et du territoire. Portés par l'ambition rev3, ils ont à cœur de montrer que la transition écologique peut être une formidable opportunité pour les entrepreneurs. Nous avons pu ainsi identifier les partenaires utiles pour faire aboutir les projets, sélectionner les dispositifs de financement appropriés et amorcer le montage des dossiers.

Cette extraordinaire aventure avec nos partenaires de la Sambre Avesnois, a permis de mobiliser tout un écosystème en faveur de l'innovation et de la transition écologique : c'est sans doute là un facteur clé de succès pour les entreprises du territoire.

Aujourd'hui, les politiques européennes, nationales et régionales, redoublent d'ambition pour transformer les modèles économiques existants et stimuler la création de filières d'avenir.

C'est dans ce contexte que l'ADU et la CCI travaillent à poursuivre leur partenariat, bien ancré sur un territoire, au service du développement économique le plus vertueux.

FOCUS 2

PROJET INTERREG V "CE2S" - 18 APPRENANTS EN ÉCO-CONSTRUCTION CONSTRUISENT 4 TINY HOUSES POUR LES SANS-ABRIS

Tout commence il y a 2 ans: six partenaires wallons et français Centre Ifapme MBC (BE), Espace Environnement (BE), l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre Avesnois Hainaut Thiérache (FR), le Cluster Eco-construction (BE), Réussir en Sambre Avesnois (FR) et le CPAS de Mons de la ville de Mons (BE), se regroupent et déposent une idée auprès du programme européen INTERREG Va FWFL : former des ouvriers polyvalents en éco-construction en leur faisant construire des logements pour les personnes en difficulté sociale. C'est ainsi que naît le projet européen CE2S, pour « Construction : Engagement Eco Sociétal ».



Ce projet, soutenu par les fonds FEDER, possédait plusieurs objectifs. Le but premier était la mise à l'emploi de demandeurs d'emploi français et wallons, via une formation qualifiante de 2 années, mises sur pied à l'aide de l'IFAPME de Mons. A ce niveau, la réussite est bien présente : sur les 18 apprenants qui ont bénéficié de ce programme ambitieux, 60% ont retrouvé du travail, certains même avant la fin de la formation. Le projet Interreg « CE2S » a donc eu pour objectif d'améliorer, sur la région du Grand Hainaut, l'accès professionnel et les compétences d'accès à l'éco-construction. Cette formation innovante a apporté une réelle montée en compétences aux apprenants des territoires transfrontaliers et a valorisé leur recherche d'emploi dans ce secteur en développement.

Et tant qu'à organiser une formation en éco-construction, pourquoi ne pas viser en finalité un résultat concret et utile ?

De là résulte le deuxième objectif du projet. Ces apprenants, tous demandeurs d'emploi, comprennent mieux que quiconque les difficultés que l'on peut rencontrer au cours d'une vie et le décrochage social qui peut en résulter. Leur faire construire des logements d'urgence pour des personnes en difficulté, est apparu comme une évidence.



La portée sociale de cette formation pas comme les autres, a donc pris la forme de quatre tiny houses, réalisées avec des éco-matériaux exclusivement d'origine ligneuse : structure bois, isolation en fibre de bois et bardage en bois créent un cocon sain, confortable et solide. Ces modules servent de vitrine des techniques et compétences acquises par les apprenants tout au long de leur formation. Les partenaires en ont fait don à des structures d'hébergement d'urgence : 2 au CPAS de Mons pour le versant belge et 2 à Accueil et Promotion Sambre pour le versant Français qui a œuvré auprès des partenaires pour la réussite du projet.



Retrouvez la vidéo de l'événement



Parole de



**Hervé-Jacques
POSKIN,**

Directeur du cluster
ECOCONSTRUCTION

“

Pour quelles raisons avez-vous accepté un partenariat avec l'ADU ?

Le Cluster Eco-construction a souhaité, dans le cadre du montage de projet européen et tant que lead partner, intégrer l'ADU au projet CE2S.

L'ADU est un partenaire de longue date. Nos premiers partenariats et contacts ont plus de dix ans.

Nous avons tout au long de ces années pu à la fois découvrir l'ADU comme un acteur local incontournable, mais également au travers de ces différents chargés de missions, voir une réelle volonté de s'orienter vers la promotion des éco-matériaux et de l'ensemble du secteur. L'ADU a donc été un partenaire de choix sur le volet économique.

Au travers des projets européens, l'ADU est le représentant des entreprises et du dynamisme régional permettant une symbiose avec les actions et vision du Cluster.

Quelles sont les actions communes et quelle plus-value ce partenariat vous apporte-t-il ?

Nos deux structures ont une réelle influence sur le volet économique. Elles stimulent et agissent en tant que pygmalion de l'innovation, promoteur de croissance sectoriel et territorial.

Elles ont pu promouvoir de manière sectorielle la rénovation et la construction efficiente et plus respectueuse de l'environnement par des actions de communication, des visites d'entreprises et voyages d'études, la rédaction de fiches, livre de références...

Quelles évolutions futures envisagez-vous pour le partenariat avec l'ADU ?

L'ADU est à un tournant de son histoire. Son implantation sur d'autres territoires permettra une meilleure vision et visibilité. Des contacts réguliers devront être établis dans le but de renforcer les acquis et de soutenir le secteur de l'éco-construction.

FOCUS 3

CONVENTION DE PARTENARIAT ADU-SMPNRA-ADIL-GRDF

L'ADU, le Syndicat Mixte du PNR de l'Avesnois et l'ADIL souhaitent déployer une démarche proactive pour faire changer les comportements des ménages sur l'utilisation de leurs systèmes de chauffage, sensibiliser aux éco matériaux et aux nouvelles énergies, sur les actions de mal adaptation à ne pas reproduire, que ce soit en période hivernale ou estivale.



L'ADU, le Syndicat Mixte du PNR de l'Avesnois et l'ADIL souhaitent déployer une démarche proactive pour faire changer les comportements des ménages sur l'utilisation de leurs systèmes de chauffage, sensibiliser aux éco matériaux et aux nouvelles énergies, sur les actions de mal adaptation à ne pas reproduire, que ce soit en période hivernale ou estivale.

Dans ce contexte, et au titre du COTTRI Sambre-Avesnois, GRDF, gestionnaire du réseau public de distribution de gaz naturel, souhaite s'associer à la dynamique en cours en proposant des dispositifs et des outils pour sensibiliser les habitants du territoire aux enjeux de la sobriété énergétique du logement.

Signée en Novembre 2022, la convention de partenariat multipartite entre GRDF, l'ADU, le PNR de l'Avesnois et l'ADIL permettra dans un premier temps de confirmer le volontarisme politique territorial à lutter activement contre la précarité énergétique des ménages, à l'aune de la crise énergétique actuelle, et à amplifier les opérations de rénovation des logements ; objectif inscrit clairement dans la loi Climat & Résilience.



Elle permettra ensuite de mettre à disposition du territoire, par l'intermédiaire de GRDF, plusieurs outils de sensibilisation et d'animation aux enjeux de la sobriété énergétique du logement :

- **2 caméras thermiques** aux deux conseillers France Rénov' de la Sambre-Avesnois afin de pouvoir proposer des balades thermiques aux habitants du territoire ;
- **7 roues des énergies** qui seront utilisées pour mettre en place des temps de sensibilisation sur les économies d'énergies au sein d'un logement.



La mise en œuvre de cette convention s'effectuera dans le cadre de la **Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public**, animée conjointement par l'ADU et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, ainsi que des deux programmes d'intérêt généraux "Habiter Mieux" en place sur l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

Parole de



**Yvon
BRUNELLE,**

Directeur du Parc Naturel
Régional de l'Avesnois

“

Pour quelles raisons avez-vous accepté un partenariat avec l'ADU dans le cadre d'une convention de partenariat avec GRDF et l'ADIL ?

Le SCoT, l'ADU et le Parc se sont engagés dans un contrat avec l'ADEME (COTTRI Nov. 2018 – Oct. 2022) qui a permis de mettre en place des actions et développer des partenariats sur 9 thématiques. Durant ces 4 années, l'ADU et le Parc ont travaillé de concert et en complémentarité pour engager le territoire dans des actions levier de la démarche REV3. Sur le thème de la réhabilitation du logement privé, c'est tout naturellement que l'ADU (co-animateur du COTTRI), l'ADIL NPdC et le Parc (porteurs de 2 Espaces Conseil France Rénov') ont été signataires d'une convention de partenariat avec GRDF, partenaire historique de la démarche.

Quelles sont les actions communes qui seront déployées grâce à ce partenariat ?

La convention de partenariat avec GRDF porte sur 3 axes principaux :

- La mise à disposition de 2 caméras thermiques auprès des Espaces Conseil France Rénov' de l'Avesnois et de la Sambre. Ces outils d'animation serviront notamment à proposer aux collectivités du territoire des « balades thermiques » pour sensibiliser les habitants aux enjeux de la sobriété et de la rénovation énergétique du logement ;*
- La mise à disposition de roues des écocestes qui permettront de mettre en place des temps d'animation sur les économies d'énergies. Elles seront remises aux 10 Centres socioculturels de l'arrondissement, qui sont eux aussi des acteurs incontournables de l'éducation et de la sensibilisation ;*
- Enfin, GRDF a proposé de mobiliser une prime de 400€ pour tout habitant qui prévoit la conversion de son logement au chauffage gaz.*

Quelles sont les complémentarités entre l'agence et le PNRA pour l'accompagnement des projets de transitions ?

Depuis la candidature du territoire au label « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (2016), l'ADU et le Parc ont travaillé à l'écriture d'une feuille de route pour couvrir l'ensemble des champs de la transition énergétique, en fonction des spécificités de chaque structure. Cette articulation / coordination qui existe sur l'ensemble des thématiques REV3 permet de mettre les compétences de chaque structure au service du territoire et d'apporter aux porteurs de projets un accompagnement complet et sur mesure.

FOCUS 4

CONVENTION DE PARTENARIAT ADU-ARTIS ENERGIES

ARTIS Energies est une société située à Maubeuge, spécialisée dans le dispositif des **Certificats d'Économies d'Énergie** (CEE). Les CEEs représentent un coup de pouce financier supplémentaire lors de la réalisation de travaux permettant une économie d'énergie (isolation des parois, remplacement du système de chauffage, ...).



Afin de bénéficier des CEE, les travaux doivent respecter certains critères de performance énergétique, les devis et les factures doivent clairement faire apparaître ces critères. Les démarches pour les valoriser étant relativement complexes, il est nécessaire de faire appel à des sociétés comme ARTIS Energies.

Suite à une première rencontre en début d'année 2022, il a été décidé de mettre en place un **partenariat entre ARTIS et l'ADU** afin de permettre la valorisation des CEEs sur les projets accompagnés par l'Agence, et particulièrement ceux des communes adhérentes à la Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public (SIRPP). Une convention a été signée le 11 février 2022 afin d'officialiser ce partenariat.



Un rythme de réunions régulières a été mis en place pour assurer un suivi des accompagnements de l'Agence. De nombreux projets de rénovations énergétiques suivis par l'ADU vont pouvoir être accompagnés par ARTIS dans les années à venir.

Au 1er janvier 2023, ce sont pas moins de **13 projets de rénovations de collectivités** suivies par le Conseiller en Energie Partagé de l'ADU qui pourront faire l'objet de financement CEE grâce au partenariat avec ARTIS Energies

Les CEEs constituent une source de financement peu connue de la part des maîtres d'ouvrage et des entreprises du bâtiment. Afin de palier à ce manque d'informations, les deux structures réfléchissent à la mise en place d'une **communication commune** sur le sujet. A l'aune de l'inflation des prix observée en 2022, les collectivités ont tout intérêt à valoriser les CEEs en complément des recherches de subventions habituelles.

Parole de



**Laure
RADERMECKER,**

Présidente Fondatrice
d'ARTIS Energies

“

Notre société Artis Énergies est active dans la production de Certificat d'Économies d'Énergies.

Nous travaillons pour le compte de différents obligés du marché et sommes nous-même un obligé du dispositif.

Installés sur la commune de Maubeuge, nous étions désireux de nous investir dans notre région, et plus particulièrement au sein de nos communes avoisinantes.

Après plusieurs échanges avec Monsieur Dany Farhi et son équipe sur les actions menées par leurs services, nous avons décidé de créer un partenariat. Mensuellement, des réunions sont mises en place avec Corentin Greuez et Matthieu Godard. Lors de ces réunions nous faisons le point sur les projets de rénovation énergétique en cours pour chaque commune adhérente au programme de l'ADUS.

Nous essayons d'être un véritable soutien pour l'ADUS tant pour des futures simulations de primes, pour le montage des dossiers CEE et pour la valorisation des primes auprès de l'obligé le mieux disant.

Ce partenariat, nous a permis de nous rapprocher de plusieurs nouveaux partenaires, telle que :

- *Le service «Bureau d'étude» de la Ville de Maubeuge*
- *Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois*
- *et bien d'autres...*

C'est une réelle chance pour nous de pouvoir collaborer avec l'ADU.

Nous sommes ravis de pouvoir contribuer à la rénovation énergétique des bâtiments de notre beau patrimoine.

Nous espérons pourvoir en 2023 les accompagner sur de nombreux projets de rénovation et continuer de faire fructifier notre partenariat.

LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2022

TRANSITION

PCAET – Livraison des diagnostics et démarrage des programmes d'actions

Mandaté par le Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois, l'ADU a réalisé en 2022 les six diagnostics réglementaires du Plan Climat Air Energie Territorial. Ces diagnostics ont pour objectifs de réaliser un état des lieux exhaustif des consommations, productions énergétiques du territoire, les différents polluants émis, le stockage de carbone dans les sols, ainsi qu'une analyse prospective des vulnérabilités de la Sambre-Avesnois face au réchauffement climatique. Les enjeux étant posés, l'ADU est également en charge des phases "stratégie" et "programmes d'actions" du PCAET Sambre-Avesnois.

Au total, ce sont 7 temps forts de concertation avec les quatre intercommunalités de l'arrondissement qui ont été organisés, ainsi qu'un séminaire introductif au PCAET pour les élus.



Etude de planification et de programmation énergétique Sambre-Avesnois, clôture de l'étude et préfiguration d'un "Contrat d'Objectifs Territorial" ENR

Quel mix énergétique pour la Sambre-Avesnois à l'horizon 2050 ? L'étude de planification et de programmation énergétique constitue un document fondamental pour construire avec chaque acteur du territoire une feuille de route parfaitement en adéquation avec la conjoncture économique et énergétique en cours. En tant que pilote de cette étude, aux côtés des bureaux d'études AEC Conseils, Energie Demain et Biotopes, l'ADU a procédé à la clôture de l'étude en 2022. Les résultats ont permis de fixer deux objectifs pour le territoire : développer les énergies renouvelables en s'appuyant sur les ressources locales, maîtriser les consommations énergétiques. Les temps de concertation avec les territoires ont également fait émerger 26 nouveaux projets d'énergies renouvelables à l'horizon 2030.

Réalisation d'études de faisabilité en approvisionnement énergétique (EFAE)

L'ADU a réalisé, pour le compte du bureau d'étude BERIM, une Etude de Faisabilité d'Approvisionnement en Energie (EFAE) sur le projet de complexe sportif à Hautmont.

Cette étude vise à proposer plusieurs variantes pour alimenter le bâtiment en énergie renouvelable, en comparant les coûts d'investissement et de fonctionnement des solutions proposées. Elle donne ainsi aux maîtres d'ouvrage une vue d'ensemble des solutions énergétiques disponibles afin de choisir la plus adaptée au projet.

Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public (SIRPP)

La SIRPP est un dispositif coanimé par le PNR de l'Avesnois et l'ADU afin de proposer les services d'un Conseiller en Energie Partagé (CEP) aux communes qui y adhèrent.

L'année 2022 a été marquée par un contexte énergétique qui pousse de plus en plus de collectivités à vouloir maîtriser leurs consommations énergétiques. Ainsi, le nombre de communes accompagnées par l'ADU est passé de 12 à 22 communes en 2022.

Les communes SIRPP assujetties au décret Eco-Energie Tertiaire, ont également pu bénéficier de l'accompagnement du CEP pour le suivi et les déclarations des consommations sur la plateforme OPERAT.

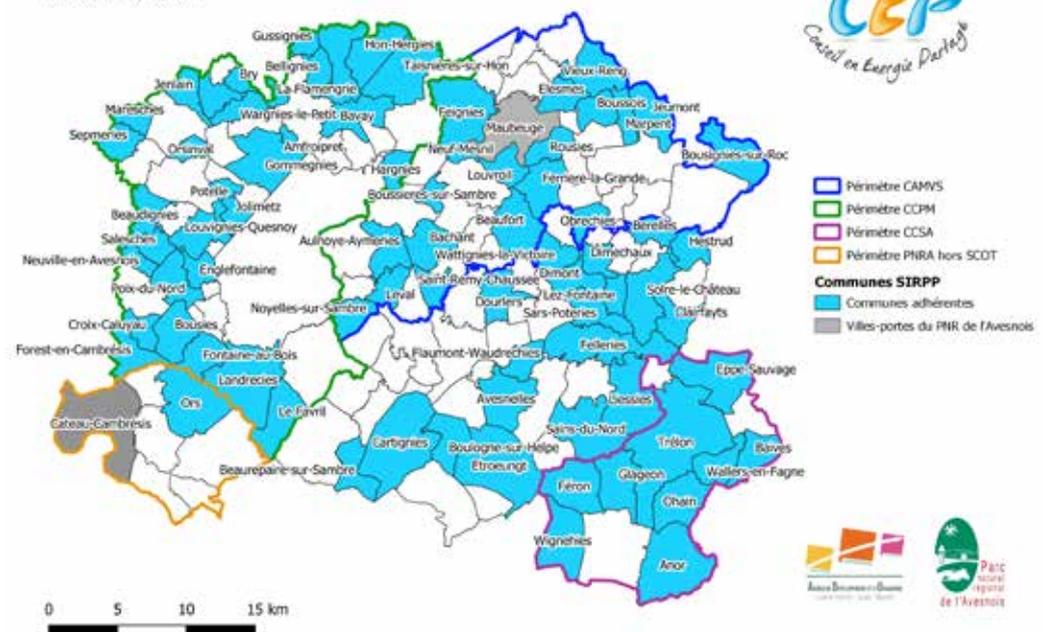
Préfiguration du projet « TOILES »

L'outil Toiles contribue à l'appréhension des systèmes énergétique et industriel complexes de la Sambre-Avesnois. Il permet de visualiser des données difficilement intelligibles dans leur ensemble. Cette démarche présente le double avantage de révéler les opportunités du développement en matière de gisements énergétiques actuels et d'écologie industrielle et de s'adapter aux évolutions économiques. En retraçant les flux, des solutions naissent et des partenariats s'imaginent. Les Toiles représentent un levier majeur de développement de la résilience, elles permettent de repenser l'organisation du territoire dans le but d'intégrer de dynamiques permettant une transition vers des modèles durables. De la sorte, elles permettent d'élaborer des stratégies de réponse proactives et/ou réactives.



Communes adhérentes à la SIRPP Sambre-Avesnois

Situation au 01/01/2023



LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2022

TRANSITION

Vulgarisation scientifique Qualité de l'air et ENR&R

Démystifier des sujets d'actualité, expliquer simplement nos métiers et nos thématiques d'intervention, par l'intermédiaire d'outils pédagogiques. C'est aujourd'hui un incontournable au sein des agences d'urbanisme. En 2022, l'ADU a souhaité engager deux missions spécifiques. Une ingénieure en apprentissage a ainsi été recrutée sur l'année 2021/2022 pour réaliser des documents de sensibilisation et de pédagogie sur chaque énergie renouvelable et de récupération, incluant l'hydrogène. Une mission de stage a également été proposée à l'ADU par le recrutement d'un étudiant spécialiste de la santé et de l'environnement. Ce dernier a produit un guide pédagogique dédié aux effets des polluants atmosphériques sur la santé, qui sera annexé au PCAET Sambre-Avesnois.

Partenariats académiques

Depuis plusieurs années, l'ADU se tient aux côtés des établissements scolaires de la Sambre-Avesnois pour transmettre et former aux grands enjeux du territoire aux futurs professionnels. A ce titre, plusieurs interventions ont été assurées par les équipes du pôle Observations, Transitions et Transfrontalier : Institut Social de Lille (antenne de Maubeuge), intervention sur l'articulation entre les projets d'urbanisme et le secteur médico-social ; Collège Vauban de Maubeuge, participations ponctuelles aux projets d'excellence académique de l'établissement ; Lycée Lurçat de Maubeuge, intervention sur la Troisième Révolution Industrielle et les énergies renouvelables en Sambre-Avesnois.

Un schéma directeur communal des modes actifs pour Bavay

Lauréate de l'appel à projet AVELO2 de l'ADEME, la commune de Bavay souhaite engager une démarche proactive dans le développement et la promotion des modes actifs (vélo et marche) auprès de ses habitants et usagers. A cet effet, l'ADU a été mandatée par la commune pour réaliser son schéma directeur des modes actifs. Considéré comme un document cadre stratégique des "mobilités" à l'échelle d'une commune, ce schéma directeur prévoit un diagnostic exhaustif des pratiques de déplacements des bavaisiens, des aménagements et/ou services existants, et l'identification des difficultés à résorber pour augmenter la part du cycliste et du piéton dans le quotidien. Un programme d'actions opérationnelles sera également proposé. Il intégrera une réflexion sur la création d'itinéraires cyclables et piétonniers dits "utilitaires", autrement dit, configurés pour des déplacements domicile-travail, domicile-école, domicile-services.

TRANSFRONTALIER

INTERREG 6 Projets LUNÉFIL et CROSS4MOBILITY

Les coopérations transfrontalières constituent une des missions fondamentales de l'ADU. Forte de trois projets INTERREG V, dont les résultats ont permis de réaliser d'importantes expérimentations, l'ADU a souhaité s'engager à nouveau dans la sixième programmation INTERREG, proposée par l'Union Européenne. L'ADU s'est donnée deux trajectoires thématiques pour cette nouvelle programmation : un premier projet de coopération transfrontalière sur la Trame Noire (LUNÉFIL), suite logique du projet INTERREG V "TVBuONAIR" (chef de filât : CREAT). Le second sera consacré à la mobilité transfrontalière (CROSS4MOBILITY), dont les enjeux sont partagés entre les deux versants. Un projet transfrontalier mais également transrégional puisque l'ADU coopèrera avec son homologue de la Région de Reims..



Diagnostic transfrontalier MOT-CAMVS

Engagé en 2021 et validé en comité de pilotage transfrontalier en 2022, l'ADU a réalisé en partenariat avec la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) un diagnostic exhaustif franco-wallon autour de nombreuses thématiques : transports et déplacements, démographie et emploi, tourisme et culture, énergies et environnement etc. Ce travail d'observations et de perspectives, inscrit dans le programme partenarial d'activités entre l'ADU et la CAMVS, constitue le réceptacle d'une stratégie de coopération transfrontalière à venir entre la CAMVS et les arrondissements wallons qui lui sont limitrophes. Plusieurs rencontres techniques et politiques ont ainsi été organisées en 2022, et seront poursuivies en 2023 afin d'aboutir à l'écriture d'une feuille de route, support de nouveaux projets.

GRAND FORMAT

LA SAMBRE-AVESNOIS FACE A LA CRISE ENERGETIQUE, L'HEURE DE « FAIRE AUTREMENT » ?



Développer des énergies renouvelables, c'est aujourd'hui un incontournable. Néanmoins, l'émergence de nouveaux projets énergétiques doit obligatoirement se combiner avec la **maitrise des consommations énergétiques**, pour chaque territoire, chaque collectivité, chaque entreprise, chaque ménage.

Ce n'est désormais plus une surprise, la facture énergétique ne cesse de croître. Un constat qui s'est accéléré avec la crise géopolitique aux portes de l'Europe et, par effet « kisscool », l'inflation du prix de la molécule.

Cette réalité est effective pour chaque ménage, mais également pour les collectivités et les entreprises locales, ciblées pour réduire drastiquement leurs consommations.

Ces deux dernières cibles sont également sollicitées pour changer leurs modes de consommations et de productions énergétiques, dans une logique de « sobriété ».

Bien qu'inscrit dans plusieurs stratégies territoriales de transition énergétique et écologique, voire de Troisième Révolution Industrielle (TEP-CV, COTTRI, PCAET), le territoire Sambre-Avesnois doit être en mesure de transformer son mix énergétique, en s'appuyant sur ses ressources locales, et sur des projets innovants (à l'instar de l'hydrogène). Ce n'est évidemment pas la seule solution à proposer puisque la récente étude de planification énergétique Sambre-Avesnois, pilotée par l'ADU, révèle **une balance énergétique à hauteur de 6,7%** : la production d'énergies renouvelables et de récupération de la Sambre-Avesnois au 1er Juillet 2022 ne permet donc de couvrir que 6,7% des consommations énergétiques globales, tous secteurs confondus.

Dans ce contexte, l'ADU a récemment fait l'objet de nombreuses sollicitations pour accompagner les collectivités, quelle que soit leur taille, ainsi que le monde économique, dans la recherche de solutions techniques pour réduire la facturation énergétique et consommer le strict nécessaire, dans un souci de sobriété. Le dispositif « SIRPP Sambre-Avesnois », qui s'est renforcé ces derniers mois, s'inscrit complètement dans cette dynamique en apportant une ingénierie mutualisée indispensable pour les communes de l'arrondissement. La tendance est également à l'innovation dans les villes, qui osent franchir le pas des réseaux de chaleur renouvelables.



Aussi, avant de viser une neutralité carbone à l'horizon 2050, le territoire Sambre-Avesnois doit être en capacité **d'anticiper les effets des crises** en cours et/ou à venir, et sous toutes leurs formes. C'est à ce titre que l'ADU a souhaité engager la création d'une « **toile énergétique** », véritable outil d'observation qui définira l'écosystème global des productions et consommations énergétiques du territoire, jusqu'à pourquoi pas, viser sa propre indépendance.



PÔLE COMMUNICATION ET DIFFUSION

L'ADU a également un rôle de communication et de promotion. Elle organise la diffusion et la communication de l'ensemble de ses travaux et de ses observations auprès de ses membres sous forme de publications, régulières ou plus exceptionnelles. Le pôle communication développement est également le réseau des partenaires dans les différents projets et assure la présence de l'agence sur le terrain et sur la toile numérique.



FOCUS 1

PREMIER SEMINAIRE DES ADHERENTS DE L'ADU

L'agence a organisé son **premier séminaire des élus** le 6 octobre 2022 à la Maison Folie de la ville de Maubeuge, porte de Mons. Cet événement avait pour objectif de conduire un travail collaboratif afin de créer son nouveau projet d'agence.



Pour ce faire, l'équipe de l'agence a sollicité et mobilisé tous ses adhérents, élus et partenaires pour **réfléchir collectivement aux actions stratégiques et opérationnelles** pour les prochaines années à venir. Une démarche participative qui a été proposée afin de définir les grands sujets majeurs et les défis auxquels notre territoire d'actions d'aujourd'hui et de demain va être confronté.

Une trentaine d'élus étaient présents à cet événement, au cours duquel ils se sont exprimés sur **le rôle de l'agence, son engagement pour ses territoires d'actions et les champs d'investigations à privilégier** :

Dans quelles mesures, l'ADU est-elle un appui pour les élus ?

Qu'attendent-ils de sa part pour les aménagements de demain ?



Parmi les actions stratégiques et les thématiques renforcées ou nouvelles, plébiscitées lors de ce premier séminaire, citons **l'accompagnement dans la transition écologique, la sobriété énergétique et foncière, les projets urbains, la planification, l'aide à l'analyse des marchés, le conseil sur les pièces administratives, l'accompagnement sur des demandes de financements, la collaboration sur des projets transfrontaliers...**



Ce sont les besoins des élus qui dessinent la **feuille de route** de l'ADU Sambre Avesnois Hainaut Thiérache. De ce nouveau projet d'agence un **programme partenarial d'activités** sera édité dès le début de l'année 2023.

Retrouvez la vidéo de l'événement



FOCUS 2

L'ADUS DEVIENT ADU

A l'aube de ses 50 ans, l'Agence de Développement et d'Urbanisme s'est offert un nouveau nom et un nouveau look !

Appelé Agence d'Urbanisme de la vallée de la Sambre puis Agence de Développement et d'Urbanisme du bassin de la Sambre et Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre, *l'ADUS*, comme certains aiment encore l'appeler, n'a cessé d'évoluer pour apporter ses compétences aux territoires limitrophes.



L'agence aurait pu intégrer depuis de nombreuses années l'Avesnois dans son appellation car elle réunit les communautés d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre, la communauté de communes du Cœur de l'Avesnois, du Sud Avesnois et du Pays de Mormal.

Depuis peu, ses compétences s'étendent sur les territoires de la Thiérache et du Valenciennois.

Avec l'élargissement de son périmètre d'actions, l'heure était venue de changer de nom et c'est tout naturellement que son ADN a été mis en avant en ne gardant que les 3 premières lettres que sont **ADU** pour ensuite identifier les territoires que sont la Sambre Avesnois Hainaut Thiérache.



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME
Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache

L'occasion était faite de renouveler également l'identité visuelle de l'agence. Tout comme le nom, le leitmotiv était de rester dans la continuité tout en « modernisant » le logo et la charte graphique.

Plus coloré ce logo marque un renouveau de cette agence et de son équipe jeune et dynamique !

FOCUS 3

SÉMINAIRES INTERNES

L'année 2022 a permis de renforcer l'organisation interne mise en place en 2021.

Chaque semestre est marqué par l'organisation d'un séminaire interne permettant à l'équipe de l'agence de travailler sur les objectifs à court, moyen et long terme.

Ces séminaires permettent de fédérer autour du projet de l'agence et de mettre en perspectives les travaux à venir.



Organisés sur une journée, ils sont organisés en dehors du siège de l'agence dans un cadre différent mais toujours sur le territoire d'actions.

C'est ainsi que l'équipe s'est retrouvée en juin 2022 au Val Joly où les collaborateurs ont travaillé sur les forces et les faiblesses de l'agence ainsi que sur la préparation du 1er séminaire des élus du mois d'octobre.



C'est à LOISI'SAMBRE de Maubeuge que le 2ème séminaire de l'agence s'est déroulé. Les membres de l'équipe ont pu s'exprimer sur le bilan de l'année. Une large partie de cette matinée a également permis de présenter l'état d'avancement des travaux du nouveau siège et de s'organiser sur le déménagement prévu en janvier 2023.

L'équipe s'est aussi offert un moment de détente l'après-midi autour d'une partie de bowling et de karting !

Ces événements sont très importants pour la vie de l'agence. Outre le fait de réunir toute l'équipe, ils permettent de faciliter la communication en interne et de développer de nouvelles idées et de nouveaux projets.



Ces séminaires contribuent à la motivation, à la performance de l'équipe en place et permettent également d'échanger sur l'organisation et la méthode de travail.

FOCUS 4

UN NOUVEAU SIEGE POUR L'AGENCE

Installée depuis une vingtaine d'année à la rue de Fleurus, les bureaux de l'agence étaient devenus trop exigus pour l'ensemble de l'équipe.

Dès 2019, Rémy WERION alors directeur de l'agence et sous l'impulsion d'Arnaud DECAGNY, maire de Maubeuge et président de l'agence, ont eu le projet de déménager et d'installer les bureaux en centre-ville de Maubeuge dans la maison dite « **Maison LEVECQ** ».



Construite par l'architecte Lillois Armand LEMAY entre 1945 et 1951, cette maison, reprise à l'inventaire général du patrimoine culturel, est le seul logement d'habitation construite dans l'îlot P de la période de la reconstruction orchestré par André LURCAT, et a abrité l'étude notarial du notaire Levecq puis le centre de paiement de la Sécurité Sociale.

Le bâtiment, resté longtemps sans affectation, avait besoin de travaux de rénovation.

C'est au 2ème semestre de l'année 2021 que le projet est alors acté par le président de l'agence Bernard BAUDOUX et le directeur Dany FARHI. En juillet 2021, un bail emphytéotique est alors signé entre l'ADU(S), le propriétaire Nicolas LEVECQ et l'association des Amis de Lurcat et de l'architecture moderne de Maubeuge.



Cette année 2022 a marqué le début des travaux et Florian VALERI, architecte du patrimoine a été nommé pour le bon déroulement du chantier.

Depuis, les entreprises :

- **SARL SPL**, pour le lot gros œuvre
- **SARL GROSFILS**, pour le lot menuiseries intérieures
- **La société SERVAIS**, pour le lot chauffage, plomberie et sanitaires
- **Sambre Avesnois Entretien (SAE)**, pour le lot platerie, peinture et revêtement des sols
- **SAS RISPAL**, pour le lot électricité
- **Menuiseries Alain TOUSSAINT**, pour les menuiseries extérieures
- et **l'entreprise José DEHANNE**, pour la couverture

s'activent à la restauration du bâtiment.



2023 sera l'année du changement pour l'agence avec son installation dans ses nouveaux locaux !



ANALYSE DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

FACEBOOK

4,4K

Nombre de visites sur la page Facebook sur l'année 2022, soit **116% plus important** qu'en 2021.

879

Nombre d'abonnés à la Page. Soit une **augmentation de 115 abonnés** par rapport à 2021.

26,2K

Couverture de la Page sur l'année 2022.

168

Nombre de publications entre janvier et décembre 2022. Soit une **hausse de 27 publications** par rapport à 2021.

LES MEILLEURS MOMENTS PENDANT LESQUELS PUBLIER SUR FACEBOOK



Le jeudi et le vendredi de 13 h à 15 h

Plus le week-end approche, plus le nombre de personnes qui se connectent et se déconnectent de Facebook augmente.



ANALYSE DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

LINKEDIN

807

Nombre d'abonnés à la Page. Soit une **augmentation de 549 abonnés** par rapport à 2021.

30,7%

Données démographiques : la majorité des visiteurs de la page sont **originaires de la région Lilloise**.

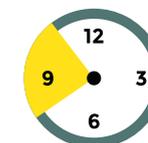
19,3%

Données démographiques : la majorité des visiteurs de la page LinkedIn travaillent dans une **administration publique**.

26,8%

Données démographiques : la majorité des visiteurs de la page LinkedIn ont un **niveau hiérarchique expérimenté**.

LES MEILLEURS MOMENTS PENDANT LESQUELS PUBLIER SUR LINKEDIN



Le mardi de 8h à 11h

Les meilleurs jours pour publier du contenu sur LinkedIn sont entre mardi et jeudi, tôt le matin, à midi ou en début de soirée. Le moment idéal est le mardi entre 10h et 11h

L'AGENCE EN CHIFFRES

FINANCEMENTS:	1 630 883€
ANNÉE 2022	

CAMVS 565 250 €	ACCOMPAGNEMENT SUR LES PROJETS URBAINS 344 500 € AULNOYE-AYMERIES BACHANT BOUSSOIS CERFONTAINE FELLERIES FERRIERE-LA-GRANDE HAUTMONT LA FLORENTINE / LEVAL LA SENTINELLE LOUVROIL LIMONT-FONTAINE MAUBEUGE NEUF MESNIL PONT SUR SAMBRE TAISNIERES SUR HON	
SCOT SAMBRE AVESNOIS 2022 198 460 €		
ÉTAT 80 173 €	PVD PETITES VILLES DE DEMAIN 202 000 € AVESNES - SUR - HELPE AVESNELLES BAVAY CAUDRY GUISE LA CAPELLE LE QUESNOY LANDRECIES SAINS-DU-NORD	
CONSEIL RÉGIONAL HAUTS-DE-FRANCE 50 000 €		
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE L'AVESNOIS 40 000 €		
EPF 12 500 €		
PROMOCIL "SIG PATRIMOINE" 15 000 €		
L'AVESNOISE "SIG PATRIMOINE" 5 000 €		
INTERREG - CE2S 43 000 €		
ACCOMPAGNEMENT SIRPP 45 000 €		
		HORS PPA 30 000 € MAUBEUGE DOUCHY-LES-MINES

15

NOUVELLES CONVENTIONS accompagnement aux projets urbains et PVD

12

NOUVELLES CONVENTIONS accompagnement SIRPP

4

CONTRATS DE PRESTATIONS

14

NOUVELLES ADHESIONS dont

8

dans le cadre des conventions SIRPP

326 ACTIONS REALISEES

19

SALARIES
au 31/12/2022
dont 2 alternants

1

SEMINAIRE DES ADHERENTS

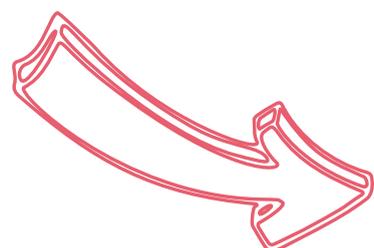
1

NOUVEAU NOM D'AGENCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 MAI 2022



Suivez-nous sur
les réseaux





www.adus.fr